

Enseignements tirés de l'Irlande du Nord

Recouvrement des avoirs volés

Femmes d'affaires afghanes en formation

Un cadre stratégique pour les activités relatives à la police



Le Magazine de l'OSCE, qui est également disponible en ligne, est publié sur papier en anglais et en russe par la Section de la presse et de l'information de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe. Les opinions exprimées dans les articles sont celles de leurs auteurs et ne reflètent pas nécessairement la position officielle de l'OSCE et de ses États participants.

Rédactrice en chef : Ursula Froese

Maquettiste : Nona Reuter

Impression : Ferdinand Berger & Söhne GmbH

Veuillez envoyer vos commentaires et contributions à :

oscemagazine@osce.org

Section de la presse et de l'information

Secrétariat de l'OSCE

Wallnerstrasse 6

A-1010 Vienne (Autriche)

Tél. : (+43-1) 514 36-6267

Télécopieur : (+43-1) 514 36-6105

Présidence de l'OSCE en 2012 : Irlande

Structures et institutions de l'OSCE

Conseil permanent (Vienne)

Forum pour la coopération en matière de sécurité (Vienne)

Secrétariat (Vienne)

Représentant de l'OSCE pour la liberté des médias (Vienne)

Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme (Varsovie)

Haut Commissaire pour les minorités nationales (La Haye)

Assemblée parlementaire de l'OSCE (Copenhague)

Opérations de terrain

Caucase du Sud

Bureau de l'OSCE à Bakou

Bureau de l'OSCE à Erevan

Représentant personnel du Président en exercice pour le conflit dont la Conférence de Minsk de l'OSCE est saisie

Asie centrale

Centre de l'OSCE à Achgabat

Centre de l'OSCE à Astana

Centre de l'OSCE à Bichkek

Bureau l'OSCE au Tadjikistan

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ouzbékistan

Europe orientale

Bureau de l'OSCE à Minsk

Mission de l'OSCE en Moldavie

Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine

Europe du Sud-Est

Présence de l'OSCE en Albanie

Mission de l'OSCE en Bosnie-Herzégovine

Mission de l'OSCE au Kosovo

Mission de l'OSCE au Monténégro

Mission de l'OSCE en Serbie

Mission de l'OSCE à Skopje

Dans ce numéro

- 3 Un encouragement plutôt qu'un modèle : transmettre l'expérience acquise dans le cadre du processus de paix en Irlande du Nord
Ambassadeur Eoin O'Leary
- 5 Une radicalisation vers la démocratie
Catherine Morgan
- 7 PAROLES
Ambassadeur Zoran Dabik : une yourte pour tous
- 8 Recouvrement des avoirs volés : faire payer les criminels
Ursula Froese
- 12 Les femmes d'affaires afghanes en quête de nouveaux marchés
Ursula Froese
- 12 Budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes : l'expérience de l'Autriche
Sarah Hartes et Claudia Stadler
- 18 Dates anniversaires dans la deuxième dimension : Vingt ans du Forum économique et environnemental
Quinze ans d'activités du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE
- 19 Une vision démocratique de la police
Thorsten Stodiek
- 26 Isfana (Kirghizistan) : arriver ici en venant de là-bas
Darren Kowalchuk
- 29 Pourparlers de l'OSCE à Dublin
Lorcan Clarke et Eoin O'Liathain
- 31 Annonces

Photo de couverture : des membres de l'équipe de l'Initiative de l'OSCE pour la sécurité publique et un policier local s'entretiennent avec des femmes sur un marché d'Isfana (Kirghizistan), mars 2012. (OSCE/Éric Gourlan).



« Hands Across the Divide », monument situé côté ouest du pont de Crigavon à Derry en Irlande du Nord (Royaume-Uni) (droits de reproduction : Martin Melaugh/CAIN)

Un encouragement plutôt qu'un modèle : transmettre l'expérience acquise dans le cadre du processus de paix en Irlande du Nord

Ambassadeur Eoin O'Leary

Instaurer la confiance n'est pas une tâche aisée. Lorsqu'un conflit persiste depuis longtemps et que les parties à ce conflit ne souhaitent peut être même pas se trouver dans la même salle que ceux qu'ils perçoivent comme leurs ennemis et encore moins leur parler, trouver des solutions peut sembler relever de l'impossible. L'absence de confiance entre dirigeants politiques, communautés et particuliers aboutit à des situations dans lesquelles l'espoir fait défaut. Les incidences sociales, économiques et humanitaires peuvent en être dévastatrices.

Assumant la Présidence en exercice de l'Organisation depuis janvier de cette année, l'Irlande s'est efforcée de tirer parti de sa propre expérience pour aider et encourager ceux et celles qui œuvrent en faveur de règlements durables des conflits dans la région de l'OSCE.

En Irlande, nous avons nos propres exemples de l'impossible rendu possible. L'Accord du vendredi saint, conclu en 1998, a transformé les relations au sein de l'Irlande et de la Grande-Bretagne et entre elles. Cet accord est intervenu au terme des négociations multipartites entre les partis politiques irlandais et les gouvernements britannique et irlandais. Il envisage un avenir basé sur l'acceptation de la diversité et sur les principes du partenariat, de l'égalité et du respect mutuel, engageant clairement les participants à « œuvrer en faveur de la réconciliation, de la tolérance et de la confiance réciproque, ainsi que de la

protection et de la défense des droits de l'homme de tous. »

Alors qu'approche le quinzième anniversaire de l'Accord, l'année prochaine, nous pouvons réfléchir au travail que sa mise en œuvre a demandé et aux avantages qu'il a apporté aux habitants de notre île. Grâce aux efforts inlassables déployés par ceux et celles qui continuent de travailler pour la paix, des progrès ont été accomplis entre-temps dans plusieurs domaines importants, tels que les droits de l'homme, l'égalité, les relations entre communautés, ainsi que la police et la justice.

Notre modèle n'est nullement un garant du succès. Il ne constitue pas non plus un exemple exhaustif en matière de règlement des conflits. La paix ne peut être assurée qu'en faisant continuellement de petits pas en avant et il y aura toujours quelques personnes, comme nous continuons malheureusement de le constater de temps à autre en Irlande du Nord, qui s'efforcent de fragiliser le processus de paix et souhaitent un retour aux jours sombres de violence. Cependant, ayant bénéficié de soutien de la part de tiers durant ses propres années difficiles, l'Irlande se doit de tirer parti de son expérience pour offrir un encouragement à ceux qui œuvrent pour la paix dans d'autres parties du monde.

Nelson Mandela est célèbre pour avoir déclaré ce qui suit : « Pour faire la paix avec un ennemi, on doit travailler avec cet ennemi, et cet ennemi devient votre associé. » Le Président

Mandela et d'autres se sont très activement employés à diffuser cet important message en invitant des responsables politiques de part et d'autre de la ligne de démarcation politique en Irlande du Nord à se rendre en Afrique du Sud pour prendre connaissance des enseignements retirés par le pays au début des années 1990. L'Irlande s'est, à son tour, activement employée à partager sa propre expérience.

En sa qualité de présidente de l'OSCE, l'Irlande dirige officiellement les pourparlers relatifs au règlement du conflit en Transnistrie et copréside, avec l'Organisation des Nations Unies et l'Union européenne, les discussions de Genève sur les suites de la guerre de 2008 en Géorgie. S'agissant du conflit du Haut-Karabakh, la Présidence soutient les coprésidents du Groupe de Minsk de l'OSCE dans leurs négociations et reste en contact étroit avec ce groupe par l'intermédiaire du Représentant spécial du Président en exercice pour le Caucase du Sud. Le Président en exercice Eamon Gilmore, Tánaiste (Vice-Premier Ministre) irlandais, s'est rendu en Arménie, en Géorgie et en Azerbaïdjan en juin pour s'entretenir avec les principales parties prenantes.

En complément de ces rôles officiels, nous avons organisé cette année un certain nombre d'activités destinées à présenter l'expérience de l'Irlande en matière de règlement des conflits sous la forme d'une étude de cas. Le 27 avril, le Tánaiste a accueilli à Dublin une conférence internationale intitulée « Un avenir commun : consolidation et maintien de la paix, étude du cas de l'Irlande du Nord ».

La conférence a réuni des personnalités politiques de haut rang ayant une expérience de première main du processus de paix en Irlande du Nord et des représentants des États participants, des partenaires pour la coopération, de l'Assemblée parlementaire et des institutions de l'OSCE.

Cet évènement marquant a constitué la toute première fois que le Gouvernement irlandais organisait une conférence internationale de ce type consacrée au processus de paix en Irlande du Nord. Y ont notamment pris la parole Peter Robinson et Martin McGuinness, respectivement Premier Ministre et Vice-Premier Ministre d'Irlande du Nord, dont la coopération fructueuse est un symbole puissant de ce à quoi il est possible de parvenir grâce à la paix, ainsi que l'ancien président finlandais et lauréat du prix Nobel de la paix Martti Ahtisaari, le sénateur des États-Unis George Mitchell et le Ministre britannique chargé de l'Irlande du Nord Owen Paterson.

La conférence n'a pas donné lieu à des conclusions officielles, à la présentation d'un ensemble d'enseignements tirés ou à la prescription de plans d'action. Elle a plutôt permis de dégager un certain nombre d'expériences universelles qui ont servi de base de réflexion.

Les intervenants à la conférence se sont concentrés sur la nécessité pour les dirigeants de jouer un rôle mobilisateur dans les processus de paix et de prendre des risques afin de trouver un compromis et de forger la volonté politique nécessaire pour parvenir à un règlement. Il y a été souligné que, lorsque cette volonté politique est mise au service des négociations, de nouveaux partenariats peuvent être constitués et l'apparemment impossible devient possible.

Les intervenants ont également appelé l'attention sur l'importance de la contribution de la société civile. Pour être viable, un accord de paix doit pouvoir bénéficier d'un large appui de la communauté dans son ensemble. Les groupes de la société civile peuvent jouer un rôle essentiel à cet égard en renforçant la

confiance et en préparant le terrain à des compromis de la base vers le sommet. Plusieurs intervenants ont également insisté sur le fait que la paix ne pouvait être imposée de l'extérieur : si les acteurs extérieurs peuvent jouer un important rôle de soutien, l'impulsion en faveur d'un règlement pacifique doit venir de l'intérieur des communautés.

Dans la même veine, les intervenants ont souligné que la mise en œuvre des accords revêtait tout autant d'importance que leur conclusion. Si les règlements politiques ne sont pas mis en pratique, le soutien populaire à ces règlements et leur valeur pratique sont fortement réduits. Il a été souligné que la paix est un processus qui ne fait que commencer lors de la signature d'un accord. Ce processus requiert patience et persévérance.

Les avantages économiques de la paix ont aussi été mis en lumière. Au même titre que le manque de débouchés peut être le moteur de conflits, les règlements pacifiques peuvent être les moteurs de la croissance économique, de la prospérité et d'une vie meilleure pour les citoyens de part et d'autre de lignes de démarcation politique. Les débouchés économiques créent un terreau favorable aux efforts de règlement des conflits et à la stabilité politique sur le long terme.

Dans le prolongement de cette conférence, nous avons organisé deux visites d'étude à Dublin et Belfast dans le contexte du processus de règlement transnistrien. Au cours de la première de ces visites, qui a eu lieu en mai, les négociateurs en chef des deux parties ont pris part à des discussions informelles avec des élus, des responsables gouvernementaux et des personnalités de la société civile ayant une expérience directe du processus de paix en Irlande du Nord.

Début octobre, une visite similaire organisée à l'intention d'un groupe de représentants de la société civile et des médias moldaves et transnistriens a donné lieu à des discussions animées et fécondes. Tous les aspects de l'expérience de l'Irlande n'étaient pas directement pertinents pour les participants ou applicables à ces derniers. Ils ne sont pas retournés au sein de leurs communautés munis de recettes du succès ou de lignes directrices à suivre. Le but était plutôt d'écouter, de partager et d'acquiescer de nouvelles perspectives concernant des problèmes apparemment insurmontables.

Nous qui avons connu le conflit et bénéficié du soutien de tiers pendant ces années difficiles avons pour responsabilité de tirer parti de notre expérience pour offrir un encouragement à ceux qui œuvrent pour la paix dans d'autres contrées. Sur demande, l'Irlande continuera de faire tout ce qui est en son pouvoir pour avancer dans cette tâche au cours du reliquat de notre Présidence. Nous continuerons également, après la fin de cette année, d'apporter notre concours à ceux qui œuvrent en faveur de la paix dans d'autres parties du monde.

L'expression « Vous ne faites pas la paix avec vos amis » a été utilisée fréquemment durant le processus de paix en Irlande du Nord. En faisant connaître ce que nous avons vécu, la Présidence irlandaise a été, on l'espère, en mesure d'offrir un peu d'encouragement à ceux qui cherchent des solutions pacifiques en voyant dans leur ennemi un futur partenaire.

L'Ambassadeur Eoin O'Leary est le Représentant permanent de l'Irlande auprès de l'OSCE.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/buildingpeace2012



Une radicalisation vers la démocratie

Catherine Morgan

L'idée semble prévaloir en Irlande du Nord que ségrégation est synonyme de paix. C'est l'idée selon laquelle si nous vivons nos vies séparément, les protestants (unionistes) d'un côté et les catholiques (nationalistes) de l'autre, nous pouvons préserver un environnement pacifique. Malheureusement, elle favorise l'éclosion d'un sentiment protecteur et défensif au sein de nos communautés. Elle crée une peur habituelle de l'autre qui s'étend à tout groupe inconnu ou mal connu, alimentant le racisme, l'homophobie et d'autres formes de discrimination.

Les jeunes en Irlande du Nord ont une conscience aigüe du fait que certaines zones sont sûres et d'autres pas. Les marqueurs physiques de territoires, tels que les drapeaux et les fresques, en sont un rappel constant. Les barrières entre communautés demeurent, comme le montre nos « murs de la paix », qui, généralement dans les zones urbaines, séparent les quartiers catholiques des quartiers protestants. Pourquoi les appellent-ils ainsi ? Leur but avoué était de limiter autant que possible les violences intercommunautaires. À l'origine, ils étaient censés être provisoires mais, paradoxalement, depuis la conclusion de l'accord de paix en 1998, de nombreuses autres barrières ont été érigées. À l'époque, il y avait 24 murs de la paix ; aujourd'hui, on en dénombre 82.

Suffit-il simplement de séparer des jeunes pour obtenir un environnement plus calme ? L'idée me dérange. Cela signifie qu'il n'est pas nécessaire de remettre en question des convictions ou des attitudes. Si un événement quelconque venait à perturber la stabilité au sein de ces communautés, adopteraient-elles à nouveau un comportement violent sans se poser de question ou sans réfléchir ?

Je travaille pour YouthAction Northern Ireland, où je me m'occupe plus particulièrement de consolidation de la paix parmi les jeunes femmes. Le vécu de ces dernières diffère souvent de celui des jeunes hommes et les approches suivies dans le travail avec elles doivent donc être différentes.

Les jeunes femmes ont tendance à avoir un sens aigu de la loyauté ou du respect à l'égard de la famille et de la tribu. La ségrégation qui règne au sein des communautés et le manque d'exposition à l'autre font que les comportements et les anecdotes qui se transmettent à l'intérieur des familles et des groupes de pairs ne sont pas remis en question.

Leur liberté de mouvement est restreinte. Elles sont considérées comme vulnérables et presque comme emballées dans

« Fitted and Tailored », exposition créée par des jeunes femmes d'Irlande du Nord, organisée par YouthAction Northern Ireland à Belfast (Bethany Stevenson)



Mur de la paix à Belfast, vu d'une fenêtre des étages supérieurs du monastère de Clonard, qui a abrité des pourparlers de paix clandestins entre dirigeants des milices catholiques et protestantes au cours des « Troubles », période la plus sombre du conflit en Irlande du Nord (Alison Leigh Lilly)

du coton. Elles apprennent à percevoir le passage en territoire inconnu comme une menace. Cette situation influe également sur d'autres aspects de leur vie et peut étouffer leurs aspirations.

Soucieuse d'éviter le conflit et la confrontation, les jeunes femmes deviennent passives. Elles vont la tête basse, choisissent de ne pas s'impliquer, ne posent pas de questions et demeurent silencieuses. « À quoi bon s'impliquer ? » est une phrase que j'entends souvent. « Cela ne fera pas de différence. C'est comme ça. Rien ne changera jamais. Qui m'écouterait ? »

Dans le cadre de mon rôle d'agente de développement, j'essaie de renforcer la conscience politique des femmes et d'ouvrir leur esprit à l'avenir. J'espère ainsi leur donner du cœur au ventre !

Je les encourage à remettre en question des opinions établies de longue date et elles commencent à se défaire de leurs préjugés et à être sensibles aux opinions de tiers. À partir du moment où vous prenez conscience de l'existence d'une anomalie, il devient plus difficile de simplement l'ignorer ou de ne pas réagir. Les jeunes femmes s'ouvrent davantage et ont faim d'un changement positif. Elles commencent à entrevoir un avenir différent et à réfléchir à la façon dont leurs décisions peuvent influencer cet avenir.

J'explore actuellement le concept de la radicalisation vers la démocratie : les jeunes femmes prennent conscience de la nécessité de faire fi de la politesse et de briser le silence ; elles sont soucieuses de faire preuve d'initiative et saisissent les occasions de débattre avec les représentants politiques et les principaux décisionnaires des questions qui les concernent, elles et leurs communautés !

YouthAction Northern Ireland a organisé récemment une exposition intitulée « Fitted and Tailored » dans une petite galerie d'art de Belfast. Une centaine de jeunes femmes venues de toute l'Irlande du Nord ont créé des bustes miniatures représentant chacun un besoin, une attitude ou une expérience en rapport

avec la vie qu'elles mènent et leur communauté. Cette exposition collective a permis d'adresser aux visiteurs un message fort concernant les réalisations et les enjeux auxquels les jeunes femmes accordent de l'importance. Sans ce projet « Fitted and Tailored », elles n'auraient guère été interrogées au sujet de leurs expériences et auraient encore moins eu l'occasion de les évoquer dans le cadre d'une exposition aussi marquante.

« L'exposition m'a reconfortée, elle m'a montrée que d'autres partageaient les mêmes inquiétudes et les mêmes appréhensions que moi », a déclaré une jeune artiste, âgée de 17 ans. « Mais, elle a également montré l'espoir que les jeunes femmes d'Irlande du Nord plaçaient dans leur avenir. »

Catherine Morgan est agente de développement des jeunes auprès de YouthAction Northern Ireland, un projet bénéficiant du soutien du Programme PEACE III géré par le Special EU Programmes Body (Organe spécial pour les programmes de l'UE. Elle était l'une des oratrices principales lors de la table ronde d'experts organisée par le Département des menaces transnationales et le BIDDH intitulée « Participation des jeunes pour lutter contre l'extrémisme violent et prévenir la radicalisation conduisant au terrorisme », qui s'est déroulée à Vienne les 23 et 24 octobre 2012.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/verlt

Paroles



OSCE/COURTIS SUDDEN

Ambassadeur Zoran Dabik

Une yourte pour tous

En accédant à la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité (FCS) en septembre, j'ai reçu de mon prédécesseur trois objets intéressants et à première vue inhabituels : une jolie bouée de sauvetage islandaise, une cravache en cuir du Kirghizistan et un modèle réduit d'une yourte kazakhe. La bouée de sauvetage a pour but, en cas de besoin, de tirer le Président de situations difficiles, la cravache sert à stimuler et accroître la productivité du Forum, et la yourte représente l'état final que nous visons tous.

Ayant été nageur de compétition dans ma jeunesse, la première chose qui m'est venue à l'esprit est que je n'aurai pas besoin d'un engin de flottaison. Je crois également que, contre vents et marées, le navire OSCE gardera le cap sur la destination fixée.

En reprenant la barre du navire FCS de nos chers prédécesseurs lituaniens, nous savions que la présidence macédonienne aurait à coordonner la navigation à la rame et à orienter les voiles.

L'OSCE entrant dans une période difficile, la yourte doit être encore agrandie pour tenir compte de la nécessité d'établir de nouvelles relations et des mécanismes adéquats, une conséquence du nouveau modèle de sécurité en Europe. La Déclaration commémorative d'Astana réaffirmant le principe de l'indivisibilité de la communauté de sécurité eurasiatique et euro-atlantique, le Forum doit, dans ces conditions, insuffler la dynamique et adopter l'approche constructive qui sont nécessaires pour renforcer nos mesures de confiance et de sécurité. Et même si les modalités de la transformation des activités de sécurité de l'Organisation font l'objet d'un débat ouvert, la modernisation et la mise à jour de certains des mécanismes de sécurité existants peuvent être considérées comme une réponse possible à ces questions.

Nous voyons donc dans la décision « Document de Vienne Plus » sur la notification préalable d'activités militaires d'envergure *, adoptée récemment sous la présidence macédonienne, une contribution concrète à l'amélioration constante de notre Organisation. Pour nous, cette décision est déjà en soi un mécanisme de renforcement de la confiance et nous continuons d'espérer que cette adoption sera un tremplin pour les discussions qui ont lieu actuellement sur la mise à jour du Document de Vienne, qui est un des piliers fondamentaux de notre sécurité commune. Renforcer notre confiance en s'appuyant sur des régimes de maîtrise des armements plus transparents et prévisibles est d'une extrême importance pour la future communauté de sécurité. Une confiance renforcée permet d'améliorer les relations et de mettre en œuvre une approche collaborative pour répondre aux défis d'intérêt commun, laquelle est une nécessité dans cette époque caractérisée par la mondialisation et des relations étroitement imbriquées.

Malgré les enjeux existants et les différentes perspectives, je suis convaincu que ni la présidence macédonienne ni les présidences futures du FCS n'auront besoin de la cravache, et encore moins de la bouée de sauvetage, pour maintenir le cap vers la destination visée, à savoir la communauté de sécurité, qui est une yourte pour tous.

L'Ambassadeur Zoran Dabik est le Représentant permanent de l'ex-République yougoslave de Macédoine auprès de l'OSCE depuis octobre 2009. Il assure actuellement la présidence du Forum pour la coopération en matière de sécurité.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/fsc-chair

*L'adoption de la décision « Document de Vienne Plus » n° 9/12 sur la notification préalable d'activités militaires fait partie du processus actuellement en cours de mise à jour du Document de Vienne, qui est le principal document de l'OSCE sur les mesures de confiance et de sécurité dans le domaine militaire. Dans cette décision, il est demandé aux États participants, en l'absence d'exercice ou d'activité militaire notifiable durant une année civile, de notifier un exercice ou une activité militaire d'envergure menés sur leur territoire national dans la zone d'application des MDCS en deçà des seuils fixés dans le Document de Vienne. Les États participants seront, à leur libre appréciation, guidés par le critère de l'importance militaire pour déterminer l'exercice ou l'activité militaire spécifique qui sera notifié.

Pour connaître les premières mesures prises en vue de mettre à jour le Document de Vienne, voir : Pierre von Arx, « Document de Vienne 2011 : réalisations et perspectives pour de nouvelles actualisations », Numéro 1/2012 du Magazine de l'OSCE.

Recouvrement des avoirs volés : faire payer les criminels

Ursula Froese



La tendance a commencé lorsque Ferdinand Marcos, président des Philippines, renversé par un soulèvement populaire, s'est enfui en 1986, ainsi que ses associés, en emportant des avoirs volés d'un montant de 5 à 10 milliards de dollars des États-Unis. Le gouvernement suisse a créé un précédent en décidant spontanément de geler leurs comptes en banque suisses et d'aider les autorités philippines à détecter et à récupérer les fonds. Il a pu prendre cette décision, car il avait adopté une nouvelle loi autorisant la coopération judiciaire en matière pénale avec d'autres pays, même ceux qui n'avaient pas conclu d'accord bilatéral avec la Suisse.

Depuis, de plus en plus d'États qui ont été pillés par des dirigeants ou de hauts responsables corrompus décident de solliciter d'autres États pour récupérer leurs richesses perdues. S'agissant de l'OSCE, ce type de coopération est récemment devenu particulièrement pertinent dans le cadre du printemps arabe, dans la mesure où plusieurs Partenaires méditerranéens pour la coopération s'efforcent de rapatrier les avoirs volés par les anciens régimes déchus.

Depuis 2005, une disposition internationale vise à faciliter le recouvrement des avoirs volés, considéré comme un principe fondamental de la lutte contre la corruption. Le chapitre V de la Convention des Nations Unies contre la corruption (UNCAC) établit des mécanismes de coopération concernant l'identification, le recouvrement et la restitution des avoirs volés à leur pays d'origine. (Tous les États participants de l'OSCE ont ratifié la Convention, à l'exception d'Andorre, de la République tchèque, de l'Allemagne, du Saint-Siège et de Saint-Marin.)

Malheureusement, malgré la clarté des dispositions de cette convention, le pourcentage des avoirs volés qui sont vraiment restitués aux États qui en sont les propriétaires légitimes reste faible. Selon les estimations de l'Initiative pour le recouvrement des avoirs volés,

un partenariat entre la Banque mondiale et l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime qui a été établi en 2007 en vue de conseiller et d'aider les gouvernements à recouvrer efficacement les avoirs volés, le montant des avoirs détenus illégalement qui ont été restitués au cours des quinze dernières années s'élève à 5 milliards de dollars seulement, alors que le montant des pertes annuelles de revenus subies par les pays en développement du fait de la corruption se situe entre 20 à 40 milliards de dollars. Un séminaire de l'OSCE intitulé « Identification, conservation et recouvrement des avoirs volés dans la région de l'OSCE » s'est tenu du 3 au 5 septembre 2012 à Vienne pour examiner les moyens de réduire cet écart.

« La corruption et le vol de biens publics font désormais partie des plus grands problèmes auxquels le monde est confronté ; ils nuisent aux économies, affaiblissent la démocratie, alimentent la méfiance du public et sapent l'état de droit », a déclaré Goran Svilanović, Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, dont le Bureau a organisé le séminaire.

« Nous nous sommes rendu compte que si la régularité des procédures est très importante et doit être respectée, la procédure actuelle de recouvrement des avoirs ne semble pas vraiment constituer une solution satisfaisante sur le plan de la restitution », a déclaré Oliver Stolpe, Conseiller principal auprès de l'Initiative Star, qui un contributeur important au séminaire.

« Le grand défi est désormais de savoir comment concrétiser les objectifs de la Convention des Nations Unies contre la corruption. La première étape consiste évidemment à la ratifier, à la transposer sur le plan juridique, à mettre en place les lois nécessaires puis à instaurer un cadre institutionnel ainsi que des mécanismes de coordination adaptés. Le recouvrement des avoirs est très compliqué tant au niveau national qu'international parce que les acteurs sont multiples et que la communication et la coordination posent de ce fait des problèmes. On trouve en effet la police et les institutions spécialisées dans l'application de la loi, telles que les cellules de renseignement financier, qui ont un rôle important à jouer. On trouve également les procureurs, les juges et les autorités centrales désignées par le pays pour soumettre et recevoir des demandes d'entraide juridique visant à identifier, saisir, confisquer et restituer les avoirs, et tous doivent travailler ensemble », a expliqué Stolpe.

La nécessité d'agir rapidement pour rechercher

l'argent volé et les moyens d'éliminer les obstacles qui retardent le traitement des demandes d'entraide juridique font partie des problèmes qui ont été examinés lors du séminaire. Un autre problème a été également examiné, celui de l'identification et du traitement des personnes politiquement exposées, c'est-à-dire les personnalités qui, par leur position et leur influence, présentent un risque plus élevé d'être impliquées dans des affaires de pots-de-vin et de corruption et donc exigent une attention spéciale. De nombreux pays se sont saisis du problème et ont mis en place des systèmes de déclaration de patrimoine et de prévention des conflits d'intérêt.

Heather Lowe, conseillère juridique et directrice des affaires gouvernementales à l'ONG Global Financial Integrity, établie aux États-Unis, a déclaré que la société civile et les médias ont un rôle important à jouer dans la sensibilisation aux enjeux que représente le recouvrement des avoirs volés : « Souvent, les pays dans lesquels les dirigeants corrompus transfèrent leurs avoirs financiers à l'étranger n'ont pas de société civile forte. Nous nous efforçons donc de lui donner plus d'écho, de faire avancer certaines des idées qu'elle exprime et d'appuyer ce qu'elle essaie d'accomplir. » Elle a souligné l'utilité d'organisations internationales telles que l'OSCE pour s'attaquer aux problèmes de la corruption internationale. « Avec la mondialisation, l'argent peut circuler librement et aisément dans le monde alors que les lois s'arrêtent aux frontières, et l'intégration des systèmes juridiques qui traitent ce problème a pris tellement de retard qu'elle est en fin de compte inefficace. Ces forums internationaux, l'OSCE, l'ONUSUDC et la Banque mondiale sont donc vraiment utiles pour renforcer le type de collaboration qui est nécessaire pour résoudre les problèmes découlant de la facilité avec laquelle l'argent circule dans le monde aujourd'hui », a-t-elle ajouté.

Alexey Feshchenko, premier directeur adjoint du Service d'État chargé du suivi financier (Ukraine), a indiqué qu'il était utile de rencontrer des homologues étrangers au cours de telles réunions : « Notre organisme est un centre d'analyse pour la lutte contre le blanchiment d'argent ; nous travaillons beaucoup dans le domaine du dépistage des avoirs d'origine criminelle, tant sur le plan intérieur qu'en coopération avec des organismes d'autres pays. Je trouve que cet événement est très intéressant parce qu'il me permet d'établir des contacts directs, ce qui est important dans le domaine du recouvrement d'avoirs, qui exige d'agir rapidement. Si vous vous contentez d'envoyer une demande de

documentation par courrier, celle-ci arrivera dans une boîte aux lettres quelconque, et vous recevrez peut-être une réponse officielle au bout de deux semaines, ou peut-être pas. Mais si vous appelez directement votre homologue au téléphone, vous pouvez résoudre le problème en une journée. Ce genre de situation s'est déjà produit dans notre bureau. Il est donc important de renforcer la confiance et c'est précisément la mission de l'OSCE », a-t-il conclu.

Beaucoup de participants ont estimé que la réunion de l'OSCE avait été particulièrement utile parce qu'elle avait rassemblé un large éventail d'acteurs : représentants d'États participants et de Partenaires méditerranéens pour la coopération, cellules nationales de renseignement financier, organismes internationaux de réglementation, organisations de la société civile ainsi que le secteur bancaire.

Au cours de l'un des débats les plus intéressants du séminaire, Shane Riedel, Directeur de la conformité aux normes relatives à la lutte contre le blanchiment de capitaux à la banque Citigroup, a donné son avis sur la responsabilité du secteur bancaire dans la détection et le signalement des cas présumés de corruption. Il a noté qu'un des problèmes à résoudre est que chaque pays applique des critères différents concernant les déclarations d'opérations douteuses. Les représentants des pays concernés ainsi que les directeurs des organes de réglementation présents ont participé aux échanges d'informations qui ont suivi.

« Ces échanges sont les bienvenus », a observé Stolpe. « Que demande le secteur financier au secteur public ? Que demande le secteur public au secteur financier ? Il y a un manque de communication qu'il faut combler et la seule solution pour y parvenir est d'inciter les intéressés à se réunir beaucoup plus fréquemment afin qu'ils aient une interprétation commune des difficultés auxquelles ils sont confrontés. On constate que le secteur privé est relativement prêt à inviter le secteur public dans le cadre de ses propres mécanismes de coordination, mais il n'est peut-être pas prêt à répondre favorablement au secteur public lorsque celui-ci l'invite à débattre. Les deux parties doivent vraiment collaborer et comprendre les problèmes qui se posent mutuellement afin de faire fonctionner le système de lutte contre le blanchiment d'argent, d'empêcher avant tout l'afflux de fonds illégaux et d'assurer un suivi des traces écrites afin d'avoir une bonne chance de détecter les opérations suspectes lorsqu'elles se produisent », a-t-il conclu.



Mohamed Askri, conseiller auprès du Ministère tunisien de la justice, prenant la parole lors du Séminaire de l'OSCE intitulé « Identification, conservation et recouvrement des avoirs volés dans la région de l'OSCE », Vienne, 3 septembre 2012. (OSCE/ URSULA FROESE)

PRINTEMPS ARABE

Les événements du printemps arabe, ainsi que les efforts qui sont entrepris par les nouveaux gouvernements de la Tunisie et de l'Égypte pour recouvrer les avoirs qui ont été soustraits à leurs pays respectifs par les dirigeants des anciens régimes, ont donné un caractère d'urgence aux débats sur l'entraide juridique visant à restituer les avoirs volés dans l'espace de l'OSCE.

« La Tunisie a soumis plusieurs demandes d'entraide juridique en joignant des informations précises et complètes sur les avoirs, les comptes en banque et leurs détenteurs, l'immobilier ou les parts dans des sociétés. Nous avons apporté la preuve qu'il s'agissait de sociétés écrans fournissant des services de blanchiment d'argent à l'ex-président et à son entourage », a relaté M. Mohamed Askri, conseiller auprès du Ministère tunisien de la justice.

« Nous avons rencontré deux types de problèmes », a-t-il expliqué. « Le premier problème est d'ordre juridique : certains États auxquels nous avons demandé une entraide juridique ont choisi d'appliquer leur droit interne, qui est incompatible avec la Convention des Nations Unies contre la corruption. Nous avons également dû faire face à un nombre excessif de recours contre les décisions. Par exemple, lorsque nous demandons des documents bancaires afin de pouvoir identifier les avoirs, la décision de les transmettre peut faire l'objet d'un recours, même devant la Cour suprême, ce qui prend beaucoup de temps et bloque la situation. »

« Le deuxième problème est celui de l'absence de volonté politique. Plusieurs États, dont certains sont membres de l'Union européenne, ont refusé catégoriquement de répondre à notre demande. Ces États

ont invoqué des motifs divers : le manque d'informations, la formulation incorrecte de la demande ou la non-conformité aux procédures requises. En d'autres termes, la demande est acceptée implicitement mais elle reste sans réponse. D'autres États fournissent des informations au compte-gouttes, mais la coopération est très lente et nous ne sommes pas en mesure de reconstituer l'écheveau des transactions qui nous permettrait de prononcer une décision de confiscation et de formuler la requête de recouvrement de ces avoirs. »

Mme Heba Negm, de la délégation égyptienne auprès de l'OSCE, a également évoqué les problèmes rencontrés dans la mise en application de la Convention des Nations Unies contre la corruption : « Nous avons estimé que les dispositions de cette Convention étaient suffisamment claires et qu'il fallait surtout encourager la coopération internationale les concernant. Nous avons soumis deux projets de résolution sur la coopération internationale concernant le recouvrement des avoirs à la Conférence des États Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption, qui s'est tenue à Marrakech en octobre 2011, et toutes deux ont été adoptées par consensus », a-t-elle déclaré. « Par ailleurs, à l'occasion du Conseil des droits de l'homme à Genève, nous avons soumis, par l'intermédiaire du Groupe africain, un projet de résolution demandant que l'argent détenu dans les banques de certains pays soit restitué au pays d'origine afin d'être utilisé pour la reconstruction et le développement. L'Égypte, mais aussi d'autres pays comme la Tunisie, souffrent désormais de la crise économique et ont cruellement besoin de récupérer cet argent, notamment pour leur développement, surtout après les révolutions », a-t-elle ajouté.

Comme M. Askri, Mme Negm a souligné l'importance de la volonté politique : « C'est vraiment ce dont nous avons besoin. En effet, on constate que deux pays qui sont Parties à la Convention des Nations Unies contre la corruption peuvent répondre d'une manière très différente alors que, parfois, leur système juridique est quasiment identique. En fait, la seule différence qui existe entre eux est la volonté politique. »

« Nous devons harmoniser les règles de procédure de la lutte contre la corruption et nous ne devons pas nous limiter aux recommandations et aux règles non-contraignantes du droit international telles que celles qui sont énoncées dans la Convention des Nations Unies contre la corruption. La mise en œuvre de la Convention doit être évaluée en se fondant sur des cas particuliers comme celui de la Tunisie, qui s'efforce de recouvrer les avoirs volés par l'ex-président », a recommandé M. Askri.

« Il est important que ces problèmes soient portés à l'attention de forums internationaux tels que l'OSCE. De telles réunions sont bénéfiques et positives parce que nous pouvons soulever les problèmes qui entravent le bon fonctionnement du système de lutte contre la corruption et de restitution des avoirs, et réfléchir à des solutions possibles pour les résoudre et faire en sorte que les mesures internationales soient plus efficaces et plus rapides », a-t-il ajouté.

« Les soulèvements qui ont eu lieu récemment en Afrique du Nord sont un signe fort rappelant que tout échec dans la lutte contre la corruption peut directement affecter la légitimité et la stabilité des régimes politiques. La lutte contre la corruption doit être un moyen que chaque gouvernement utilise en fonction de ses intérêts afin de favoriser le développement durable, d'assurer la paix sociale et d'éviter des conflits internes », a déclaré M. Svilanović. « C'est pour ces raisons que la lutte contre la corruption, notamment le recouvrement des avoirs liés à la corruption, fait partie des toutes premières priorités d'une organisation régionale de sécurité telle que l'OSCE », a-t-il conclu.

Ursula Froese est rédactrice en chef du Magazine de l'OSCE.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/stolenassets

Conclusions des experts

Les débats d'experts qui ont eu lieu pendant les deux premiers jours du Séminaire de l'OSCE intitulé « Identification, conservation et recouvrement des avoirs volés dans la région de l'OSCE » ont débouché sur la formulation de huit recommandations qui ont été présentées aux États participants de l'OSCE lors de la réunion du troisième jour portant sur le volet politique. Il a été demandé aux participants d'envisager les mesures suivantes :

1. Faire progresser la mise en œuvre effective de la Convention des Nations Unies contre la corruption, en particulier le chapitre V sur le recouvrement d'avoirs, sachant que le deuxième cycle à venir de son mécanisme d'examen portera notamment sur l'application du chapitre en question ;
2. Dans ce contexte, donner la priorité au recouvrement d'avoirs dans les politiques et élaborer des stratégies spécifiques dans ce domaine, en créant notamment des cadres institutionnels axés sur le recouvrement, la gestion et la restitution d'avoirs, et en élaborant des mécanismes de coordination impliquant de nombreuses parties prenantes ;
3. Élaborer des systèmes efficaces de confiscation et de saisie conformes en particulier aux dispositions de l'article 31 de la Convention des Nations Unies contre la corruption, envisager la mise en place de procédures de confiscation sans condamnation, et permettre l'application d'ordonnances de confiscation sans condamnation prises par d'autres juridictions ;
4. En coopération avec l'OSCE, faciliter la mise en place de réseaux, les échanges de données d'expérience et la transmission de savoirs entre les spécialistes du recouvrement d'avoirs dans la région ;
5. Avec l'appui de l'OSCE et de ses présences sur le terrain, et en coordination avec d'autres organisations pertinentes, élaborer des programmes de formation au recouvrement d'avoirs et à des sujets connexes pour les services de répression, les autorités judiciaires et les cellules de renseignement financier ;
6. Établir des partenariats public-privé favorisant l'application effective de la Convention des Nations Unies contre la corruption en général et présenter des mesures relatives à l'identification des personnes exposées politiquement et des propriétaires effectifs des avoirs ;
7. Établir ou renforcer les systèmes de déclaration d'avoirs et de revenus et encourager leur utilisation aux fins d'identifier les personnes exposées politiquement ;
8. Tirer un parti maximum des ressources, des connaissances et des services techniques fournis par des acteurs internationaux afin d'étayer les processus d'élaboration des politiques ainsi que des pratiques et des cadres institutionnels et juridiques. »



ABDULVAHAP FILIZ

Les femmes d'affaires afghanes en quête de nouveaux marchés

Ursula Froese

Des femmes afghanes gérant des entreprises fabriquant des bijoux et des articles textiles ont fait le voyage à Istanbul en septembre dernier en vue de participer, avec des collègues azerbaïdjanaises et tadjikes, à un programme OSCE de formation à la gestion d'entreprises.

Le guide nous faisant visiter le centre de production et de vente de bijoux appelé « Le monde du mariage », qui s'étend sur 180 000 mètres carrés en périphérie d'Istanbul, a terminé ses explications et demande à l'assistance s'il y a des questions. Je visitais le centre en compagnie de 24 femmes entrepreneurs et de leurs instructeurs dans le cadre d'un stage de formation organisé par l'OSCE. Les femmes n'ont pas hésité à commencer à sonder les possibilités de vendre leurs propres bijoux artisanaux par l'intermédiaire du centre et à vanter la qualité des pierres précieuses qu'elles utilisaient comme matière première. À la fin de la conversation, elles avaient conclu un marché leur permettant d'insérer des publicités à un tarif préférentiel dans le bulletin d'information de l'entreprise.

Les femmes s'étaient rendues à Istanbul pour participer, cinq jours durant, à un stage de formation à la gestion des entreprises organisé en septembre dernier par le Bureau du Coordonnateur des activités économiques

et environnementales de l'OSCE en coopération avec le PNUD-Afghanistan, l'Organisation turque de développement des petites et moyennes entreprises (KOSGEB) et l'Organisation mondiale du commerce équitable (OMCE).

En tant qu'observatrice extérieure, j'ai été surprise de voir les femmes engager si librement la conversation avec un représentant commercial d'un pays étranger s'exprimant dans une langue qui ne leur était pas familière. Mais Sharmistha Dasbarwa, la responsable à Kaboul du projet du PNUD en faveur de l'égalité des sexes, qui a aidé à élaborer et à dispenser le cours, m'a mise en garde contre les idées reçues erronées. « Lorsqu'on évoque la question de l'entrepreneuriat des femmes en Afghanistan, il convient de garder à l'esprit que la notion d'égalité des sexes n'a pas, ici, la même signification que dans la plupart des pays, voire même n'importe quel autre pays, du monde. Elle est considérée comme une sorte de complémentarité entre les rôles des

hommes et des femmes et toute réforme dans ce contexte est perçue comme une question intéressant la communauté. Des développements très lents, mais importants, ont lieu. Les femmes jouent un rôle de plus en plus actif », a-t-elle expliqué.

Les femmes afghanes sélectionnées par Mme Dasbarwa et ses collègues pour participer au cours étaient originaires de la capitale, Kaboul, et de quatre provinces différentes, à savoir Bamiyan, dans la région centrale des hauts plateaux, Herat, à l'ouest, Balkh, dans le Nord, et Nangarhar, plus conservatrice, à l'est. Le critère principal était qu'elles géraient une entreprise établie et profitable produisant des articles textiles ou des bijoux. Le souhait d'explorer les marchés internationaux et un degré élevé d'alphabétisation étaient également importants, même si la connaissance de l'anglais n'était pas indispensable.

Avec l'aide des interprètes qui nous accompagnaient, j'ai pu m'entretenir avec les participantes, dont la plupart s'exprimaient en Farsi. Certaines d'entre elles m'ont dit qu'elles étaient revenues en Afghanistan en provenance d'Iran et d'autres pays voisins après la fin du régime des Talibans pour reprendre en main de vieilles entreprises familiales. D'autres ont joué un rôle actif dans le pays depuis des décennies. Laila Omar Gal, de Kaboul, par exemple, dirige depuis plus de 25 ans une entreprise spécialisée dans les vêtements pour enfants. Une caractéristique commune à toutes ces femmes était leur optimisme tenace qui leur avait permis de surmonter des obstacles apparemment insurmontables, tels que trouver un financement de démarrage là où les capitaux disponibles pour l'investissement sont rares, organiser la logistique là où l'infrastructure est plus que mauvaise et mettre en place des installations de production dans un pays où, traditionnellement, les femmes ne sont pas supposées sortir de chez elles.

Pour la plupart d'entre elles, dispenser une formation professionnelle à l'artisanat et, parfois, à la lecture et à l'écriture, à d'autres femmes, dans le cadre de leur entreprise ou en association avec une ONG, constitue un aspect important de leur travail. Pour les stagiaires, gagner un peu d'argent grâce à des travaux de couture ou en enfilant des bijoux leur permet souvent de sortir leurs familles de la pauvreté la plus complète, ce qui motive d'autant plus ces femmes entrepreneurs à réussir la commercialisation de leurs articles artisanaux afghans laborieusement réalisés et de qualité face à la rude concurrence que leur font les articles moins chers importés de l'étranger.

Le gouvernement afghan, le pays est partenaire de l'OSCE pour la coopération, soutient

vigoureusement l'entrepreneuriat des femmes, et le programme de formation offert à Istanbul a été élaboré en réponse à une proposition émanant du Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'OSCE, l'Ambassadeur Abdul M. Shoogufan. « Les femmes afghanes sont dures à la tâche et ouvertes aux idées nouvelles. Pour les faire participer à des activités économiques, il est indispensable de leur fournir un soutien technique à court terme et de leur permettre de travailler dans un environnement offrant au moins un minimum de sécurité. J'ai donc suggéré d'inclure ce programme de formation dans les plus récents projets de l'OSCE en faveur de l'Afghanistan », explique-t-il. Ce projet a été le premier à avoir été mis en œuvre dans le cadre d'une série de projets que l'Organisation entreprend en vue d'aider le pays à remédier à ses problèmes de sécurité en prévision du retrait des troupes de l'OTAN prévu en 2014. (Les projets visent à soutenir les citoyens afghans et à leur dispenser des formations, mais pas sur le territoire afghan, ce qui nécessiterait une décision par consensus de la part des États participants.)

« C'est une initiative appropriée et importante du Bureau du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, car favoriser l'autonomisation des femmes par la formation aidera à atténuer la pauvreté et contribuera sensiblement à la croissance économique, au développement démocratique, à l'ouverture, à la sécurité et à la stabilité en Afghanistan et, par extension, dans la région de l'OSCE », déclare Amaia Sotes-Linares Rivas, spécialiste des questions économiques auprès du Bureau du Coordonnateur, qui a conceptualisé et encadré la formation. Trois jours de cours en salles de classe ont été suivis de visites du complexe de vente de bijoux « Le monde du mariage », du bazar d'Istanbul et des usines textiles Aziz Bebe et Sabra.

Istanbul a été retenue par les organisateurs, car les secteurs de l'habillement et des textiles traditionnels sont solidement implantés en Turquie et, venant de Kaboul, Bakou et Douchanbé, la ville est aisément accessible par avion. Outre les entrepreneuses afghanes, des femmes venues d'Azerbaïdjan et du Tadjikistan, propriétaires d'entreprises produisant des bijoux ou des articles textiles, ont également été invitées à participer au cours. L'OSCE a pu faire appel aux opérations de terrain dont elle dispose dans ces pays pour sélectionner les candidates auxquelles ce cours était susceptible d'être utile.

Si, sur le plan social et entrepreneurial, les conditions dans lesquelles les femmes de ces trois pays travaillent diffèrent souvent, elles partagent les mêmes préoccupations : comment



Fatima Zamin Ali, de la province de Bamiyan, a créé une entreprise produisant des objets artisanaux il y a 12 ans, à son retour d'Iran en Afghanistan, en mettant à profit des compétences qui lui ont été transmises pendant son enfance par sa mère et d'autres femmes iraniennes. OSCE/URSULA FROESE)

se procurer des matières premières de bonne qualité à des prix concurrentiels ? Comment offrir à leurs employés des moyens de travailler efficacement ? Comment acquérir de nouveaux clients et se faire une place sur des marchés difficiles ? Le fait qu'une femme réalisant des objets artisanaux dans les montagnes du Pamir au Tadjikistan, une autre spécialisée dans les poupées de collection à Bakou et une autre encore filant et tissant la soie dans le Nord de l'Afghanistan aient pu confronter leurs expériences a contribué à la richesse des échanges de vues en salle de cours.

La formation était axée sur les aspects pratiques du bon fonctionnement d'une entreprise. Mme Sotes Linares-Rivas a fourni des conseils d'experts en matière de financement : calcul des coûts variables et des coûts fixes, évaluation des structures de coûts, compréhension de la notion de seuil de rentabilité, fixation de prix concurrentiels et calcul du profit. Mme Dasbarwa a donné un cours sur l'analyse de l'environnement des entreprises et la création d'associations professionnelles. Necla Haliloglu, Directrice du développement de l'entrepreneuriat à la KOSGEB, a donné des cours sur les stratégies d'innovation de produit et de marketing et le spécialiste de la communication, Andrew Watson, a présenté au groupe des outils et des techniques lui permettant d'identifier les styles sociaux, d'apprécier les différentes positions adoptées par les fournisseurs, les clients et les employés et d'adapter ses propos en conséquence pour obtenir de bons résultats. « Les participantes ont fait preuve d'une impressionnante capacité à adopter et à adapter de nouvelles stratégies et techniques de communication », a déclaré M. Watson.

Un des aspects les plus novateurs du cours a résidé dans la collaboration avec l'OMCE. Le spécialiste du commerce équitable, Michael Muchilwa, a capté directement l'intérêt de toutes les femmes présentes lorsqu'il a expliqué comment l'OMCE aidait les producteurs économiquement désavantagés à accéder aux marchés internationaux en leur fournissant des informations sur ces marchés, en leur apportant son concours pour la logistique des exportations et les frais d'expédition et en leur proposant des prêts sans intérêts. « Nous avons

vu les principes du commerce équitable transformer les marchés en Amérique du Sud et en Afrique et il n'y a pas de raison que la même chose ne puisse pas se produire au Caucase ou en Asie centrale », a déclaré M. Muchilwa. En guise de contrepartie, les producteurs du commerce équitable s'engagent vis-à-vis des acheteurs et des autres parties prenantes à respecter un certain nombre de normes en la matière.

Au soir du troisième jour, les participantes ont eu la possibilité d'exposer leurs articles. L'austère salle de séminaire de l'hôtel fut transformée en un bazar coloré comportant boucles d'oreille et colliers scintillants, brillants foulards en soie, tapis artistiquement crochetés, vêtements de riche velours et de coton aérien ornés de broderies et de perles, sacs, ceintures, poupées et tableaux. Les sessions en salle de classe avaient été animées, mais les femmes montraient désormais réellement tout leur sens des affaires tandis qu'elles rivalisaient entre elles pour présenter leurs articles. Un groupe de touristes américains chanceux, arrivés à l'hôtel ce soir-là, ont eu une surprise inattendue !

L'exposition de leurs produits a permis aux femmes de bénéficier d'un retour d'information constructif de la part des formateurs. « Il est important de cibler le secteur approprié du marché », a fait observer Mme Haliloglu. « Lorsque des techniques traditionnelles et des matériaux de qualité sont utilisés, il peut s'avérer préférable d'entrer sur le marché par le haut du secteur. » C'est un choix déjà opéré par certaines, dont Mukarrama Kayumova, (Tadjikistan), qui vend ses ceintures brodées au Louvre à Paris, ou Mehriban Sadigova (Azerbaïdjan), qui a créé une collection très personnelle de bijoux en argent filigrane.

Quelques-unes des productrices afghanes avaient également commencé à modifier leurs articles traditionnels en prévision de leur commercialisation à l'étranger. Rabya Maryam Joma Khan, de la province de Balkh, par exemple, dont les foulards en soie se distinguaient par un style très épuré, a expliqué qu'elle avait investi récemment dans du matériel à la pointe du progrès pour teindre la soie. Pour d'autres, l'exercice a constitué une introduction moins réjouissante aux exigences des marchés étrangers. « Certains des vêtements étaient magnifiques, mais trop colorés ou aux motifs trop élaborés pour les goûts occidentaux. Les pierres précieuses garnissant les colliers ne devraient pas être associées à du plastique, car cela dévaluera le produit », a déclaré M. Muchilwa.

« Actuellement, le nombre de femmes entrepreneurs en Afghanistan reste tellement faible qu'il en est presque négligeable », indique Mme Dasbarwa. Mais lutter contre des obstacles incroyables fait partie du quotidien en Afghanistan. Le cours de l'OSCE a été une première étape dans l'ouverture de l'accès à d'importants réseaux commerciaux hors du pays. Si elles en ont l'occasion, ces femmes d'affaires afghanes intrépides sauront comment la saisir.

Ursula Froese est rédactrice en chef du Magazine de l'OSCE.

Pour en savoir plus, veuillez contacter : Amaya.SotesLinares-Rivas@osce.org

Couturières se préparant à aller travailler, province de Herat, Afghanistan





OSCE/URSULA PROSE

Nadia Abdul Aziz Kaboul

« Mon père possédait une usine de tissage à l'époque où nous vivions à Kaboul, avant les Talibans et avant la guerre. Après notre retour, il y a neuf ans, j'ai ressorti les machines de leur entrepôt et les ai remises en marche. J'ai recruté des femmes et leur ai apporté de la laine pour faire des pulls. Les affaires ont été bonnes pendant une année, mais, l'année suivante, le marché chinois a ouvert ses portes à Kaboul et la situation s'est avérée difficile à gérer. Les produits chinois sont très bon marché et de mauvaise qualité, mais les gens les achètent malgré tout. Nos produits sont de bonne qualité, mais nous ne pouvons pas acheter des matières premières de qualité et vendre au prix chinois.

J'ai donc dû me résoudre à fermer l'usine. J'ai commencé à réaliser des objets artisanaux et j'ai ouvert une échoppe dans le jardin des femmes à Kaboul. Ce lieu, créé par le gouvernement, est réservé aux femmes. Le matin, un bazar comptant 23 échoppes dans lesquelles seules des femmes travaillent – les hommes n'y sont pas autorisés, seulement les femmes

et les garçons jusqu'à l'âge de sept ans – est organisé dans le jardin. En Afghanistan, la plupart des familles n'autorisent pas les femmes à sortir de chez elles, mais ici, il n'y a pas d'hommes et elles peuvent donc y venir et s'y sentir en sécurité.

Je viens aussi de me lancer dans une nouvelle activité, celle du marbre. Je compte recruter des femmes pour réaliser des bijoux en marbre, car il existe un marché pour ce genre d'article à l'étranger. Avec les objets artisanaux, il est difficile de trouver des débouchés internationaux en raison du coût des matières premières de qualité et des quantités à produire. Nous mettrons de petites machines à la disposition des femmes pour travailler à la maison, recueillerons les bijoux qu'elles réalisent et les exporteront. Je cherchais un produit susceptible de se vendre à l'étranger et je crois que celui-ci fait l'affaire. Il est difficile de procéder à des études de marché lorsque vous n'êtes pas familiarisés avec la culture. Je me suis rendue dans certaines villes de Chine, en Inde et dans des pays européens, et j'ai repéré des endroits dans lesquels je pouvais vendre ces articles. »



Rabya Maryam Joma Khan (à gauche) et Shakiba Shakib Mohammad Azim, de la province de Balkh, photographiées lors du stage de formation à Istanbul

OSCE/URSULA FROESE

Rabya Maryam Joma Khan Province de Balkh

« Avant de créer mon entreprise, j'étais enseignante. À l'époque, j'avais commencé à donner quelques cours de coupe de vêtements et de broderie et j'ai formé de nombreuses personnes. Comme j'étais intéressée par les affaires et que je souhaitais également offrir de bonnes conditions de travail aux femmes, j'ai officiellement créé ma propre entreprise, la Rabya Maryam Handicraft Company, en 2007. Nos produits ont été exposés dans de nombreux salons nationaux, à Mazar-e-Sharif, Kunduz, Herat et Kaboul, et foires internationales, en Inde, au Tadjikistan, en Russie et en Allemagne.

« Nous avons formé près de 2 500 jeunes filles et femmes à l'élevage des vers à soie et au traitement de la soie et 2 210 autres à la réalisation de tapis structurés dans les provinces de Baghlan, Samangan, Balkh, Jawzjan, Faryab et Sari Pul. Nous nous concentrons actuellement sur la production. Je prévois de continuer à développer mon entreprise en procédant à l'installation de machines modernes de production de la soie et les travaux pour ce faire ont déjà débuté. »



Zahra Awaz Ali, au sommet d'une colline surplombant les rochers de Bamiyan

TOUS DROITS RÉSERVÉS

Zahra Awaz Ali Province de Bamiyan

« J'ai créé une entreprise, il y a de cela près de 14 ans, à Kaboul. Depuis mon arrivée à Bamiyan, je travaille auprès d'une succursale de cette entreprise. Je dirige également une ONG appelée « Association sociale des femmes de Bamiyan ». J'y travaille avec un groupe de 85 femmes pour réaliser des objets artisanaux, des tapis et des foulards et vêtements ornés de broderies. La plupart d'entre elles sont venues à Bamiyan de diverses régions de l'Afghanistan en raison de la guerre. Il s'agit de femmes désavantagées qui ont perdu leur mari, leur logement et bon nombre d'entre elles vivent sous tente ou dans des cabanes en carton. J'essaie d'améliorer leurs conditions de travail, d'organiser l'accueil des enfants et de leur offrir un lieu de travail sur lequel leurs enfants peuvent les accompagner.

« Cinq des personnes qui travaillent pour moi sont des formatrices et m'aident au niveau de la conception. Mon mari fait partie du personnel salarié et il m'aide pour la logistique, les achats, les finances et les questions administratives telles que les licences. L'une de nos clientes est canadienne. Elle m'achète des tapis que je lui envoie de Kaboul à Peshawar, puis de Peshawar au Canada par bateau. »



TOUS DROITS RÉSERVÉS



OSCE/URSULA FROESE

Zahedh Fizan Fiz Muhammad Province de Nangarhar

« Je suis gynécologue de formation et je dirige l'ONG Rubia Organization for Development of Afghanistan (RODA). RODA a été créée à l'initiative d'un groupe de spécialistes et d'universitaires afghans, en majorité des femmes, en 2007. Le groupe s'est donné pour mission de rendre service aux personnes défavorisées et de les aider grâce à leur connaissances et à leur expérience en s'efforçant de réunir des ressources pour réduire la pauvreté et promouvoir l'autonomie, la justice sociale, la stabilité et la prospérité des Afghans.

« Le projet d'artisanat mené par Rubia crée des débouchés économiques en s'appuyant sur un savoir artisanal ancestral pour soutenir l'éducation et promouvoir la santé et le bien-être des femmes afghanes et de leurs familles. Dans

le cadre de ce projet, plus de 300 femmes ont été formées à la broderie fine dans la tradition de la région de Darrai Noor et des cours d'alphabétisation sont également dispensés. Les coussins et les sacs brodés sont vendus aux États-Unis. Les bénéficiaires permettent de soutenir d'autres projets de Rubia, dont des écoles ouvertes pour les filles, les garçons et les femmes. Chacune des femmes signe son travail par un motif unique et son nom en caractères persans, démonstration d'une aptitude à écrire nouvellement acquise. »



OSCE/URSULA FROESE

Jamila Abdul Haq Province de Herat

« Je produis des articles textiles et des vêtements et je dirige le Conseil des femmes de Herat, qui a été créé en 2001 et compte 350 membres. J'ai rejoint le Conseil, car j'estimais que des femmes actives devaient y siéger. Nous avons des activités dans les domaines de l'éducation, du renforcement des capacités professionnelles et de l'assistance juridique, et luttons également contre la discrimination faite aux femmes. Plus de 3 000 femmes ont suivi nos cours. Nous avons ainsi été en mesure d'accroître le niveau de connaissances de nombre d'entre elles.

Les choses ont changé à Herat depuis la création du Conseil. Au début, les hommes n'autorisaient pas les femmes à travailler hors de chez elles. Nous avons pu montrer aux hommes que les femmes en étaient parfaitement capables. En ce qui me concerne, j'ai pu élever mes enfants à la maison et travailler à l'extérieur. En fait, ce sont mes enfants qui m'ont persuadée de le faire. »



Jamila Abdul Haq (à droite) et Wahida Samadi, qui est à la tête de l'Association des femmes de Tahmina, toutes deux étant originaires de Herat

Budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes : l'expérience de l'Autriche

Claudia Stadler et Sarah Hurtes

« **O**ui, notre budgétisation est axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes, sans que cela nous coûte les yeux de la tête. Au contraire, notre concept de budgétisation basé sur la performance, devrait, selon nous, accroître la rentabilité », indique Gerhard Steger, directeur général du budget et des finances publiques du Ministère fédéral autrichien des finances, devant un auditoire de représentants de l'OSCE et de spécialistes du budget lors d'une réunion précédant la tenue du Comité consultatif de gestion et finances de l'OSCE, le 12 octobre.

Parmi les États participants de l'OSCE, l'Autriche a eu l'idée d'utiliser le budget de l'État comme levier pour promouvoir davantage l'égalité des sexes. Chaque ministère autrichien doit définir un maximum de cinq résultats par chapitre budgétaire dans le cadre de la décision budgétaire présentée chaque année au parlement. Au moins un de ces résultats doit porter sur la question de la parité des sexes. Chaque ministère doit définir des mesures concrètes pour soutenir les résultats respectifs dans le domaine de la parité des sexes et définir des indicateurs appropriés.

Depuis 2007, l'obligation d'appliquer une budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes est inscrite dans la Constitution autrichienne. Il s'agit certes d'une réalisation exceptionnelle, mais ce n'est qu'un début, souligne Steger. « Les règles sont clairement inscrites sur le papier, mais beaucoup considèrent encore l'intégration des spécificités des deux sexes avec grand scepticisme et comme un épiphénomène. » Ce n'est pas le cas de M. Steger et de son bureau. « Nous estimons qu'une budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes est une ouverture qui facilite l'élaboration de politiques ciblées au niveau politique tout en permettant une présentation des résultats et réalisations au niveau administratif », a-t-il expliqué.

Dans le processus de réforme budgétaire, qui sera mis en œuvre à compter de 2013, le Ministère fédéral des finances a intégré la prise en compte des spécificités des deux sexes dans une nouvelle procédure de budgétisation axée sur la performance. « La budgétisation axée sur la performance signifie qu'à la question habituelle : « qui obtient quoi ? », nous ajoutons la question « qui produit des résultats et quand ? ». Ainsi, les citoyens comprennent mieux à quoi servent leurs impôts. »

« Il ne faut pas que cela soit trop facile pour eux », conseille Steger aux auditeurs qui cherchent à introduire une perspective intégrant les spécificités des deux sexes dans les budgets de leurs propres gouvernements. « Il est essentiel de se concentrer sur des

objectifs sociopolitiques externes. Offrir une formation spéciale au personnel féminin des ministères serait certes une activité agréable supplémentaire, mais elle ne serait pas suffisante pour faire une réelle différence. Par ailleurs, le genre n'est pas uniquement une affaire de femmes, il concerne les hommes aussi. Améliorer la santé des hommes de plus de 50 ans en organisant une campagne de contrôles gratuits en matière de prévention pourrait être un des objectifs à atteindre », précise-t-il.

La décision sur la réforme budgétaire, notamment la budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes, a été adoptée à l'unanimité par le Parlement autrichien - un événement extraordinaire, de l'avis de Steger, le fruit d'années de travail acharné et d'une planification minutieuse. À cet égard, il a d'autres conseils importants à donner. Tout d'abord, l'intégration d'une budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes dans un tout. « L'intégration d'une budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes à elle seule n'aurait peut-être pas été viable comme question unique », précise-t-il. « Elle faisait partie d'un tout qui couvre une variété d'intérêts. Ce qui finalement a permis de le vendre, c'est qu'elle faisait partie d'une stratégie de modernisation du pays ».

Deuxièmement, commencez par un projet pilote afin de conquérir toutes les parties prenantes. Le projet pilote pour la réforme du budget autrichien visait à aider les ministères à économiser de l'argent, qu'ils étaient alors libres d'utiliser comme ils l'entendaient. « Vous auriez dû voir comment l'attitude des fonctionnaires des ministères a changé lorsqu'on leur a dit qu'ils pouvaient garder l'argent non dépensé pour l'utiliser comme ils le souhaitent », dit-il en riant.

À la fin de la discussion, un délégué de l'OSCE a demandé à Steger comment le personnel administratif a été formé pour mettre en œuvre les nouvelles dispositions de budgétisation axée sur les besoins spécifiques des femmes et des hommes. « La meilleure décision que nous avons prise a été de ne pas engager de consultants », a répondu M. Steger. Nous avons formé dans chaque unité un membre du personnel, qui a été chargé de former les autres. Nous avons ainsi donné au personnel le sentiment d'être partie prenante du projet. Bon nombre de formateurs désignés n'avaient jamais parlé en public auparavant, ils tremblaient comme des feuilles avant leur première prise de parole. Mais après, ils ne se sentaient plus ! » « Faire une bonne chose, responsabiliser le personnel et avoir du plaisir : voilà comment Steger résume la réalisation de la réforme budgétaire, une réalisation dont lui-même, ses collègues et même l'Autriche sont très fiers.

Depuis avril, la Section pour la parité des sexes de l'OSCE organise des débats sur les questions de genre parallèlement aux événements clés de l'OSCE. Les sujets abordés ont porté sur notamment sur la lutte contre la discrimination à l'égard des femmes dans le sport, le renforcement de la participation des femmes aux élections démocratiques, l'inclusion des femmes dans les activités liées à la bonne gouvernance et la lutte contre la corruption ainsi que sur les considérations de genre dans les activités de police.

Claudia Stadler et Sarah Hurtes travaillent dans la Section pour la parité des sexes.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/gender



Un surfeur pagayant devant un parc éolien au large de Colwyn Bay, Nord du Pays de Galles, Royaume-Uni (Adrian Trendall)

Dates anniversaires dans la deuxième dimension

Vingt-ans du Forum économique et environnemental

Quinze ans d'activités du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE

L'OSCE a célébré, cette année, deux étapes importantes de son travail dans la deuxième dimension – économique et environnementale – de la sécurité. Du 12 au 14 septembre, le Forum économique et environnemental annuel de l'OSCE s'est tenu à Prague pour la vingtième fois. Et lors de la séance d'ouverture de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale, le 16 octobre, les cinq coordonnateurs des activités économiques et environnementales, passés et présents, se sont adressés au public pour faire le bilan et tracer la voie à suivre alors qu'ils célébraient le 15^e anniversaire de ce bureau.



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Thomas L. Price
Coordonnateur de 1997 à 2001

« Comme je l'ai dit lors de ma brève intervention lors de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale à Vienne, l'histoire nous jugera non pas tant par les promesses que nous faisons que par les promesses que nous tenons. Lorsque j'ai été nommé au Bureau nouvellement créé du Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE, de nombreux États participants s'opposaient à l'existence même d'un tel Bureau, et à l'idée que l'OSCE devrait prendre les engagements de la dite deuxième dimension aussi sérieusement que ceux des deux autres dimensions.

« Mais les engagements étaient déjà fixés noir sur blanc. L'Acte final de Helsinki exposait un programme très ambitieux en termes d'aspects économiques et environnementaux de la sécurité ; le Document de Bonn de 1991 a affiné et élaboré la vision des fondateurs. Depuis lors, la Déclaration ministérielle de Maastricht et d'autres documents ont poursuivi ce processus. Ce que l'OSCE doit faire maintenant, à mon avis, c'est de prendre ces engagements – ainsi que ceux pris dans les autres dimensions – au sérieux, et de faire de leur mise en œuvre une véritable priorité. Pour ce faire, il faut mettre en place des processus et des institutions dynamiques, et transformer ces engagements visionnaires en réalité sur le terrain. »



OSCE/CURTIS BUDDEN

Marc Baltes

Coordonnateur par intérim en 2001, coordonnateur adjoint de 2000 à 2011

« Avant de réfléchir à la voie à suivre pour la dimension économique et environnementale de l'OSCE, il importe de mettre les choses en perspective et de nous souvenir du chemin parcouru. Jusqu'en 2003, aucun projet n'avait été mené dans la deuxième dimension, ni par le Secrétariat ni par les opérations de terrain. Lorsque le thème de la bonne gouvernance a été choisi comme thème du Forum économique il y a 11 ans, certaines délégations se sont opposées à la simple mention du mot 'corruption' dans l'ordre du jour. Cette année, la corruption était un thème majeur, l'une des deux réunions préparatoires étant consacrée à ce sujet.

« Les progrès ont souvent été lents, modestes et inégaux entre et parmi les États participants. Néanmoins, on a assisté ces dernières années à une évolution et sensibilisation constante à l'importance des menaces potentielles pour la sécurité économique et environnementale entre les États participants de l'OSCE. Le Document de Maastricht de 2003 n'a été adopté qu'à l'issue de négociations très longues et difficiles, et c'était la première tentative de mettre la deuxième dimension au même niveau que les deux autres dimensions, comme le prévoyait déjà l'Acte final de Helsinki. »



OSCE/CURTIS BUDDEN

Marcin Świącicki

Coordonnateur de 2002 à 2005

« La Déclaration de Bonn de 1990 et le Document de Maastricht 2003 ont inscrit d'importants engagements dans la corbeille économique et environnementale. Le Forum économique et environnemental devrait revoir la mise en œuvre de ces engagements de manière plus rigoureuse, peut-être pas tous les engagements chaque année, mais chaque engagement toutes les quelques années.

« Les divergences économiques constituent des menaces pour la sécurité car elles favorisent les migrations illicites, à la criminalité internationale et à la prolifération incontrôlée des maladies. Le Coordonnateur des activités économiques et environnementales de l'OSCE pourrait élaborer un système de suivi des disparités économiques et sociales sur le territoire des pays de l'OSCE en tant que système d'alerte précoce pour les menaces d'origine économique. »



OSCE/CURTIS BUDDEN

Bernard Snoy

Coordonnateur de 2005 à 2008

« Durant mon mandat de Coordonnateur, le Forum économique est devenu le Forum économique et environnemental. L'élargissement de son champ d'application se justifiait pleinement par l'intérêt suscité en 2007 pour les incidences des questions environnementales sur la sécurité, sous la présidence espagnole, qui a proposé comme thèmes la dégradation des sols, la contamination des sols et la gestion de l'eau, et est parvenue à adopter la « Déclaration de Madrid sur l'environnement et la sécurité ». Je reste aussi convaincu de la pertinence, du point de vue de la coopération de la sécurité de la coopération régionale de l'OSCE, des thèmes relatifs à la gestion des migrations, sélectionnés dans le cadre des présidences slovène et grecque et du transport, sélectionné sous les présidences belge et finlandaise. Je suis heureux qu'après mon départ, les thèmes de la sécurité énergétique et de la bonne gouvernance refont également surface.

« Le meilleur moment de mon mandat a peut-être été la conduite de la mission d'évaluation dans les zones touchées par le feu dans et autour de la région du Haut-Karabakh en 2006. C'est ce qui représentait au mieux la deuxième dimension de l'OSCE, transformant un problème environnemental, source potentielle ou réelle de conflits, en possibles mesures de confiance. »



Goran Svilanović Coordonnateur depuis 2008

« Depuis que j'occupe le poste de Coordonnateur, j'ai toujours vu la dimension économique et environnementale comme une possibilité de coopération entre les États participants et les parties prenantes concernées, une croyance largement partagée par les États participants et les collègues. On ne saurait cependant nier le déséquilibre qui existe entre les trois dimensions de l'OSCE. J'ai appelé plusieurs fois à la relance nécessaire de notre corbeille. Nous progressons, je pense, dans la bonne voie et les cadres existants de l'OSCE pour le dialogue et la coopération ont joué un rôle considérable dans les progrès accomplis à ce jour.

« Le cadre le plus représentatif et du plus haut niveau, le Forum économique et environnemental, vient d'avoir vingt ans. Le Forum couvre une large gamme de questions économiques et environnementales de l'OSCE, rassemble toutes les parties prenantes pertinentes, des représentants de la société civile, aux ministres, agents de terrain, des universitaires et des experts. L'engagement actif des États participants dans la préparation nombreux, la conclusion et des réunions de suivi du processus du Forum a grandement contribué à l'identification des domaines potentiels de coopération et au renforcement de notre mandat.

Un autre résultat positif des efforts déployés pour renforcer la deuxième dimension a été la création en 2011 de la Réunion sur la mise en œuvre des engagements concernant la dimension économique et environnementale. En collaboration avec le Forum, la Réunion assure la continuité de notre approche dans la deuxième dimension, car elle offre l'occasion d'évaluer la mise en œuvre des engagements économiques et environnementaux et de recueillir des idées pour de futures activités. Je suis convaincu qu'elle deviendra l'un des piliers de notre dimension.

Enfin, je voudrais souligner l'impact des comités thématiques, économique et environnemental - consacrés cette année à la gestion de l'eau, à l'égalité des chances pour les femmes dans la sphère économique, à la bonne gouvernance, à la sécurité énergétique, à la gouvernance environnementale et au développement durable - qui ont permis aux délégations de mieux comprendre ce qui a été fait et ce qui peut être encore réalisé dans la deuxième dimension. Des experts d'organisations partenaires et de capitales de l'OSCE, des agents de terrain et des membres du Bureau du Coordonnateur ont activement contribué à des analyses détaillées de ces domaines. Je suis convaincu qu'une connaissance plus approfondie de nos activités, ainsi que l'inclusion d'une perspective transdimensionnelle dans toutes nos activités et tous nos projets, donneront à notre deuxième dimension - économique et environnementale - une base plus solide pour bâtir notre avenir. »

Thèmes du Forum économique et environnemental de l'OSCE

Le Forum annuel économique et environnemental de l'OSCE rassemble des représentants des gouvernements, des sociétés et de la société civile pour discuter d'un thème choisi par la présidence. Deux réunions préparatoires sont suivies d'une réunion de clôture en automne à Prague.

Le 1^{er} Forum en 1993 a eu lieu sous la présidence suédoise sur le thème :

« La transition vers des économies de marché démocratiques ».

Cette année, sous la présidence irlandaise, le 20^e Forum a été organisé sur le thème :

« Promotion de la sécurité et de la stabilité grâce à la bonne gouvernance ».

Le thème choisi par la future présidence ukrainienne pour le 21^e Forum en 2013 est :

« Accroître la stabilité et la sécurité : améliorer l'empreinte écologique des activités liées à l'énergie dans la région de l'OSCE ».

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/eeforum



Une vision démocratique de la police

Thorsten Stodiek

Dans une décision fort attendue, l'OSCE a adopté un cadre stratégique pour ses activités relatives à la police.

Au cours des 13 dernières années, les États participants de l'OSCE se sont mis d'accord sur quelque 24 décisions distinctes prises par le Conseil permanent et le Conseil ministériel sur des aspects très spécifiques de la police (allant de l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis, la promotion de l'égalité des sexes, la lutte contre la criminalité transnationale organisée, notamment le trafic de drogues illicites et de précurseurs, la traite des êtres humains et l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet, à la lutte contre le terrorisme). Aujourd'hui, ces aspects ont un cadre conceptuel. Le 26 juillet 2012, le Conseil permanent de l'OSCE a adopté le Cadre stratégique pour les activités relatives à la police.

Le Cadre stratégique fixe sur le papier le rôle important que l'OSCE exerce depuis fort longtemps dans le domaine de la police dans le contexte international et, sur cette base, définit les priorités des activités relatives à la police dans le cadre plus large des travaux de l'Organisation.

Le Cadre confirme que le principe directeur des activités relatives à la police est la

promotion d'une police démocratique : « Les activités de l'OSCE relatives à la police sont guidées par les normes, les principes et les règles définis par les documents de l'Organisation des Nations Unies et de l'OSCE, tels que la Charte des Nations Unies, les conventions pertinentes de l'ONU sur les activités relatives à la police, l'Acte final de Helsinki, le Document de Copenhague, et diverses décisions de l'OSCE sur les activités relatives à la police. Ces documents soulignent, notamment, l'importance de l'état de droit, du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales, y compris les questions de genre et de minorités, des partenariats police public, des systèmes de justice pénale efficaces et responsables et d'une coopération accrue entre États participants et organisations internationales et régionales. Le développement de normes élevées de compétences professionnelles et l'échange de meilleures pratiques figurent parmi les éléments clés des activités de l'OSCE relatives à la police. La promotion de ces principes et éléments de la police démocratique constitue la base des activités de l'OSCE relatives à la police. Ils devraient être pris constamment en considération dans le processus de perfectionnement de la police et l'approche globale de la réforme des systèmes de justice pénale, ainsi que dans la lutte contre les menaces transnationales. »

Des membres d'une équipe de l'OSCE évaluant l'Initiative de l'OSCE pour la sécurité publique au Kirghizistan discutent avec les inspecteurs de quartier à Ak-Buura dans la région d'Och au Kirghizistan, septembre 2011. (OSCE/Bostjan Malovrh)

L'OSCE fonctionne sur le principe que l'état de droit et une justice forte sont essentiels au bon fonctionnement d'une démocratie moderne. Une bonne police sert le peuple plutôt qu'uniquement l'État. Elle est capitale pour assurer un environnement sûr et sécuritaire propice à un développement économique durable. L'OSCE est là pour aider les États participants à atteindre ces objectifs. L'Organisation aide les États participants sur les questions relatives à la police par l'évaluation des besoins, le renforcement des capacités, le renforcement des institutions, la formation et l'évaluation.

La nouvelle stratégie de police reconnaît le soutien de l'OSCE aux services de détection et de répression des États participants comme partie intégrante de ses efforts plus larges dans les domaines de la prévention des conflits, de la gestion des crises, d'aide à la réhabilitation post-conflit et au maintien de la primauté du droit.

VALEUR AJOUTÉE DE L'OSCE

En quoi le rôle de l'OSCE dans le domaine de la police est-il unique ? Le Cadre stratégique souligne trois points. Tout d'abord, son approche transdimensionnelle et globale de la sécurité : les activités de l'OSCE relatives à la police visent non seulement à appliquer la loi à la lettre, mais aussi des questions économiques, comme la lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent, et à assurer le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales.

Deuxièmement, la vaste présence de l'OSCE sur le terrain : elle dispose à ce jour de 16 opérations de terrain dans l'Europe du Sud-Est, l'Europe orientale, dans le Caucase du Sud et en Asie centrale. Elles ont développé une expertise et un réseau de partenaires du gouvernement et de la société civile dans leurs pays d'accueil, ce qui permet de personnaliser les programmes de la police en consultation avec toutes les parties prenantes.

Troisièmement, l'OSCE a un cadre solide et des mécanismes de coopération au niveau national, international et au niveau des experts qui fonctionnent bien.

Le nouveau cadre pour les activités relatives à la police met en avant la réalisation de l'unité de but et d'action et le fait d'éviter tout chevauchement dans le cadre de l'OSCE et par rapport aux partenaires extérieurs. Au sein de l'OSCE, l'Unité pour les questions stratégiques de police du Département chargé de la lutte contre les menaces transnationales (TNT/SPMU) est le principal point focal pour assurer la coordination et la cohérence des activités relatives à la police en donnant des orientations conceptuelles et opérationnelles. Extérieurement, la Plate-forme pour la sécurité coopérative, adoptée en 1999 constitue la base de coopération de l'OSCE avec l'Organisation des Nations Unies, ses structures et d'autres organisations internationales, régionales et sous-régionales.

PRIORITÉS THÉMATIQUES

Le Cadre stratégique pour les activités relatives à la police établit des priorités claires pour les travaux de l'OSCE dans le développement général et la réforme de la police :

« La promotion de ces principes et éléments de la police démocratique constitue la base des activités de l'OSCE relatives à la police. Ils devraient être pris constamment en considération dans le processus de perfectionnement de la police et l'approche globale de la réforme des systèmes de justice pénale, ainsi que dans la lutte contre les menaces transnationales. »



Formation aux enquêtes sur une scène de crime au Centre kosovar d'éducation et de développement en matière de sécurité publique (OSCE/Mission au Kosovo)



Un membre du Groupe de surveillance de la police de l'OSCE en Croatie (à gauche) s'entretient avec un policier croate devant la gare ferroviaire de Vukovar en ruines, septembre 1999. Ce Groupe est l'un des premiers succès de l'OSCE en matière de police. Il a cessé de fonctionner le 31 octobre 2000. (OSCE/Andy Burridge)

- partenariats police-public/police de proximité : élément essentiel de la police. L'OSCE cherche à établir de bonnes relations, à améliorer la communication et la coopération et à promouvoir une approche conjointe du règlement des problèmes entre la police, les autres organismes gouvernementaux et tous les segments de la société ;
- échange de meilleures pratiques : l'OSCE fournit une assistance s'agissant de l'élaboration de stratégies de formation et des méthodes modernes de formation/éducation, telles que l'apprentissage en ligne et la formation multimédias ; elle dispense aussi des formations visant à renforcer la police démocratique ;
- protection des victimes : l'OSCE donne des conseils sur la protection des victimes et des témoins de crimes ;
- services de police multiethniques et intégration d'une démarche soucieuse d'égalité entre les sexes dans les forces de police ;
- lignes directrices : le SPMU publie des lignes directrices sur la réforme, l'éducation, la formation de la police, de planification stratégique, la gestion des ressources humaines, la responsabilité de la police, et apporte son concours aux États participants dans la mise en œuvre de ces lignes directrices ;
- lutte contre la corruption : conformément à la Convention des Nations Unies contre la corruption (CNUC), l'OSCE élabore des stratégies et instruments pour lutter contre la corruption ;
- coordination et synchronisation des efforts visant à soutenir les réformes de la police dans le cadre d'une réforme plus vaste du système de justice pénal ;

Le document comprend une mention spéciale pour les activités de lutte contre le crime organisé :

- Mise en œuvre de la Convention des Nations Unies contre la criminalité transnationale organisée (CNUCTO) et de la CNUC. L'OSCE aide les États participants à mettre en œuvre des conventions en étroite coordination avec l'ONUDC.
- Coopération entre les services de détection et de répression aux niveaux international, régional et national : l'OSCE renforce la coopération internationale, régionale et nationale des services de détection et de répression.
- Enquêtes : l'OSCE dispense des formations spécialisées aux enquêtes criminelles à l'intention des services de détection et de répression et d'autres institutions du système de justice pénale.
- Lutte contre l'extrémisme : l'OSCE promeut des stratégies et des capacités liées aux activités de la police dans la lutte contre la lutte contre la radicalisation, l'extrémisme et le terrorisme.
- Lutte contre le trafic de drogues : l'OSCE aide les États participants à élaborer des stratégies de lutte contre le trafic de drogues et le détournement de précurseurs chimiques.
- Lutte contre la traite des êtres humains : l'OSCE renforce les

SÉRIE DE PUBLICATIONS DE L'UNITÉ POUR LES QUESTIONS STRATÉGIQUES DE POLICE DU DÉPARTEMENT CHARGÉ DE LA LUTTE CONTRE LES MENACES TRANSNATIONALES (TNT/SPMU)

L'OSCE a collaboré avec des centaines d'experts du système de justice pénale pour recueillir et analyser les bonnes pratiques relatives à la police, ce qui a donné lieu à l'élaboration de dix guides à ce jour. À la demande des États participants et à l'appui des opérations de terrain et des institutions de l'OSCE, l'Unité pour les questions stratégiques de police du Département chargé de la lutte contre les menaces transnationales (TNT/SPMU) assure la promotion de ces guides lors de tables rondes et de réunions de formation régionales. L'Organisation a aussi commencé à développer des programmes de formation sur la base des bonnes pratiques décrites dans les livres.

Guide sur la police démocratique

Le document fondateur de la série de guides TNTD/SPMU expose les objectifs des services de police dans les pays démocratiques, l'importance de leur engagement en matière de primauté du droit, de pouvoirs de la police, d'éthique de la police, et de normes relatives aux droits de l'homme ; il expose aussi l'obligation de rendre des comptes de la police ; et la nécessité de coopération de la police avec les communautés. Disponible en albanais, arabe, arménien, anglais, français,

macédonien, russe et serbe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 1, 2^e édition, 2008)

Guide de référence sur la procédure pénale

Produit par le Groupe d'experts de haut niveau sur la procédure pénale, créé à l'initiative de la présidence belge de l'OSCE, le guide synthétise un vaste corpus de droit procédural international et des normes pour apporter un soutien concret à la réforme de la procédure pénale dans les États participants de l'OSCE. Disponible en anglais et en russe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 2, 2006)

Renforcement de la coopération entre la police, les procureurs et les juges en matière de lutte contre la criminalité transnationale organisée - Albanie et Monténégro

Le rapport contient des informations sur les systèmes, les structures, les pratiques et les mécanismes aux niveaux national et bilatéral/international en Albanie et au Monténégro, suivis par des conclusions et recommandations. Disponible en anglais (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 3, 2007)

Bonnes pratiques dans l'élaboration de partenariats police/public

Cette vue d'ensemble des principes de base et des bonnes pratiques de la police communautaire analyse les différentes étapes de sa mise en œuvre, les défis et les moyens d'y remédier. Enfin, elle décrit une série d'activités spécifiques de la police communautaire et les exigences pour des partenariats police/public efficaces et durables. Disponible en albanais, anglais, russe, serbe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 4, 2008)

Bonnes pratiques sur la formation initiale des services de police : aspects fondamentaux du programme

L'ouvrage présente les résultats d'une analyse approfondie des modèles de base de la formation de la police dans les États participants de l'OSCE, dans le but d'échanger les bonnes pratiques de formation entre les institutions de formation de la police. Il couvre les aspects généraux des programmes, notamment les valeurs éthiques, la théorie de la police et les compétences pratiques de la police. Disponible en anglais et en russe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 5, 2008)

Прекурсоры наркотических средств [Guide sur les précurseurs]

Ce guide de poche illustré, initialement mis au point par l'Office national français de lutte contre les précurseurs, fournit aux forces de l'ordre un outil de base pour l'identification

stratégies et les capacités de prévention et de lutte et œuvre en faveur d'une participation plus large des différentes parties prenantes à l'identification des victimes de la traite, à leur orientation vers des services compétents et des activités de sensibilisation, à l'approche des groupes vulnérables.

- Enquêtes financières : l'OSCE apporte son concours aux services de détection et de répression des États participants pour renforcer leurs capacités à poursuivre les trafiquants grâce à des enquêtes financières, des saisies du produit du crime et des activités ciblant la corruption et le blanchiment d'argent.
- Cybercriminalité : l'OSCE renforce, aux niveaux régional et national, des capacités et l'échange d'informations et de meilleures pratiques pour enquêter sur la cybercriminalité et traiter les cyberpreuves, avec un accent particulier sur la lutte contre la haine et l'exploitation sexuelle des enfants sur Internet ainsi que sur la lutte contre l'utilisation d'Internet à des fins terroristes en conformité avec les droits de l'homme, les libertés fondamentales et l'état de droit.

Avec l'adoption du Cadre stratégique de l'OSCE pour les activités relatives à la police, les États participants ont réaffirmé leur reconnaissance du rôle clé des activités relatives à la police en matière de criminalité organisée, de prévention des conflits et de primauté du droit. Ils se sont engagés à une vision démocratique de la police pour la région de l'OSCE et ont apporté à la TNTD / SPMU de l'OSCE et aux autres structures exécutives pertinentes un mandat solide et un ensemble clair de principes directeurs mettant cette vision à l'épreuve. Et, comme de nouvelles menaces et les défis ne manqueront pas de se poser, ils ont décidé de procéder à un examen régulier du Cadre stratégique.

Thorsten Stodiek est consultant spécialiste des affaires de police à l'Unité pour les questions stratégiques de police du Département chargé de la lutte contre les menaces transnationales (TNT/SPMU), au sein du Secrétariat de l'OSCE à Vienne.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/strategicpolicematters



Un séminaire de l'OSCE sur le rôle de la police dans la prévention du crime, Tachkent, septembre 2009 (Académie du Ministère de l'intérieur de l'Ouzbékistan) (OSCE/ Jure Rejec)

visuelle préliminaire des substances chimiques qui peuvent être utilisées pour la production de drogues illicites. Il comprend une description des mesures de précaution à prendre lors de la manipulation de ces produits chimiques. Disponible en russe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 6, 2008).

Mise en œuvre des programmes liés à la police. Leçons tirées de l'Europe du Sud-Est

Le rapport décrit et compare les défis auquel sont confrontées les opérations de terrain de l'OSCE lorsqu'elles mettent en œuvre les projets de formation de la police de l'OSCE et de réforme dans l'environnement post-conflit dans l'Europe du Sud-Est. Disponible en anglais (Publication TNTD/SPMU Series Vol. 7, 2008)

Manuel sur les livraisons contrôlées pour les pays d'Europe du Sud-Est

Le manuel détaille la législation et les règles régissant les livraisons contrôlées et fournit les coordonnées de contacts dans les États concernés. La livraison contrôlée est une technique d'enquête visant à identifier les bénéficiaires des envois de drogues ou autres marchandises de contrebande et à surveiller la livraison pour arrêter les auteurs du délit. Anglais, non public (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 8, 2009)

La police, les Roms et les Sintis : bonnes pratiques pour instaurer la confiance et la compréhension

Le livre fournit une compilation de bonnes pratiques pour améliorer les relations entre la police et les communautés roms et sintis, pour aider les États participants à mettre en œuvre leurs engagements en vertu du Plan d'action de l'OSCE sur l'amélioration de la situation des Roms et des Sintis dans l'espace de l'OSCE. Disponible en albanais, anglais, roumain, russe, serbe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 9, 2010)

Traite des êtres humains : identification des victimes potentielles et présumées : une approche de police communautaire

Ce livre propose aux praticiens de la police des orientations claires pour l'identification des victimes de la traite et assure la promotion de plusieurs agences de coopération entre les services répressifs, les institutions publiques et la société civile dans la lutte contre la traite des êtres humains. Disponible en anglais et en russe (TNTD/SPMU Publication Series Vol. 10, 2011)

Prochainement !

Actuellement, le TNTD / SPMU travaille sur un nouveau guide sur la réforme de la police dans le cadre d'une réforme plus vaste du système de justice pénale. La réforme de la police ne saurait être efficace si elle n'est pas

complétée et synchronisée avec la réforme d'autres institutions du système de justice pénale. Ce guide fournira une compilation de bonnes pratiques dans l'espace de l'OSCE dans le cadre d'une approche globale de la réforme de la police. Il décrira dans le détail les mesures visant à améliorer la collaboration entre la police et les autres institutions de justice pénale ainsi qu'avec la société civile et les instances non étatiques assurant la sécurité et la justice pour rendre l'ensemble du processus de justice pénale plus efficace et efficient.

Les guides peuvent être commandés directement auprès de TNTD/SPMU (spm@osce.org) ou être téléchargés à partir du système d'information de la police en ligne (POLIS) à l'adresse : <http://polis.osce.org/library>.





Isfana (Kirghizistan) : arriver ici en venant de là-bas

Darren Kowalchuk

En janvier de cette année, je suis arrivé à Bichkek, capitale de la République kirghize, pour prendre officiellement mes fonctions au sein de l'Initiative de l'OSCE pour la sécurité publique (ISP). J'étais le seul officier de police canadien à avoir été sélectionné pour participer à ce projet concret de police de proximité. Sur la fin de notre stage d'orientation, les nouveaux arrivants que nous étions furent informés de leurs affectations, la plupart étant envoyés vers les municipalités d'Och et de Djalalabad, dans le sud du pays. Sachant que j'ai tendance à être un peu une exception à la règle, je n'ai guère été surpris d'apprendre que ma prochaine aventure allait se dérouler à Isfana.

Au Canada, j'aurais été certainement bien en peine ne fut-ce que de deviner où Isfana se situe dans l'ordre général des choses. Sur l'un des murs de mon loft du centre d'Ottawa,

j'ai accroché une grande carte du monde sur laquelle des épingles indiquent les nombreux endroits que j'ai visité sur notre petite planète bleue. Isfana n'a jamais figuré sur ma liste des endroits à voir impérativement !

Pendant la première semaine de février, au cours de l'un des hivers les plus longs et les plus rudes à avoir jamais été recensés – notre départ d'Och avait déjà été retardé de plusieurs jours en raison du mauvais temps – mon collègue russe, Arsen Boskhaev, et moi avons cheminé huit heures durant sur des routes fortement enneigées menant à ce lieu lointain, situé à l'extrême-ouest de la province de Batken, à l'extrémité sud de la vallée de la Ferghana. Avec, en arrière-plan, des montagnes majestueuses et entouré sur trois côtés par le Tadjikistan, Isfana et les villages avoisinants sont en grande partie coupés du reste du pays. La ville de quelque

◀ L'équipe de l'ISP et des policiers lors d'une patrouille à pied.

▶ Policiers à bord d'une unité policière mobile d'accueil, don de l'Initiative pour la sécurité publique (ISP). Ces unités ont permis d'améliorer progressivement la confiance publique dans le professionnalisme et la responsabilité de la police. Leur capacité à accéder même à des zones reculées et à nouer le dialogue, par-delà les barrières ethniques et de genre, avec les résidents locaux a été largement saluée par ces derniers. Dans certains districts, les citoyens attendront la visite de ces policiers pour déposer une plainte ou pour s'entretenir avec eux de préoccupations liées à la communauté. (Photos : OSCE/Éric Gourlan)



28 000 habitants, essentiellement des Kirghizes et des Ouzbeks, sert de centre administratif au district de Leylek. Ce district est un patchwork ethnique de villages dans lesquels Kirghizes, Ouzbeks et Tadjiks ont vécu en communautés séparées les unes des autres depuis l'époque de la Russie des tsars. Au XX^e siècle, la politique de Joseph Staline, diviser pour régner, a contribué à renforcer encore ce clivage.

Des tensions interethniques sous-jacentes se sont transformées en violences à grande échelle dans le sud du Kirghizistan en juin 2010. Les affrontements entre Ouzbeks et Kirghizes de souche dans les provinces d'Och et de Djalalabad ont entraîné la mort de 470 personnes, ainsi que le déplacement de plus de 100 000 personnes en Ouzbékistan et de 300 000 autres personnes à l'intérieur du pays. Le projet d'ISP de l'OSCE a été lancé en novembre 2010 en réponse à ces événements. L'ISP était chargée par les 56 États participants d'aider les services de police kirghizes à adopter une approche fondée sur la police de proximité pour faire face à la situation de sécurité toujours fragile, repérer les points chauds et atténuer les conflits potentiels.

Comme Leylek dans son ensemble, Isfana a été relativement épargnée par les violences qui ont frappé Och et Djalalabad. Les différends entre résidents à propos de l'accès à l'eau potable et aux terres arables, deux denrées rares, sont les principales causes de conflit potentiel dans le district. Mais les désaccords personnels peuvent aisément prendre une connotation ethnique. De fait, un épisode de ce genre s'est produit, fin décembre 2011, dans le village d'Andarak, où une bagarre mineure entre Tadjiks et Kirghizes de souche a dégénéré rapidement en une confrontation à l'échelle de toute la communauté. Mes collègues et moi avons déployé des efforts considérables pour combler cette fracture au sein de la communauté et y rétablir le calme.

Une deuxième préoccupation en matière de sécurité dans le district est liée à l'économie parallèle que représente le trafic de carburant et de stupéfiants, Leylek étant exactement sur la route entre le Tadjikistan et la Russie. Ici, notre mission était d'engager le dialogue avec les communautés locales et de les sensibiliser aux conséquences négatives de ces activités illégales.

Quelles mesures avons-nous prises ? Nous avons en premier lieu identifié autant de personnes de contact clés que possible et noué des relations avec ces dernières afin de nous intégrer dans notre nouvel environnement, de véritablement « arriver sur place ». Notre intégration dans le régime de travail quotidien de la police ne s'est pas avérée aussi aisée qu'on aurait pu l'espérer. Nous avons dû donner des gages de nos qualifications de policier. Nous avons commencé par, littéralement, « patrouiller et parler » en instaurant un régime de patrouilles conjointes à pied dans le cadre desquelles nous avons illustré l'efficacité d'une simple présence sur le terrain. En complément de cette pratique traditionnelle de la police de proximité, nous avons introduit les unités policières mobiles d'accueil, don de l'ISP, des camionnettes aménagées qui permettent aux policiers d'aller directement à la rencontre des habitants, même dans les endroits les plus reculés.

Une étape décisive dans nos relations avec la police a été franchie lorsque j'ai revêtu mon uniforme de cérémonie de la police montée canadienne à l'occasion des célébrations organisées par la police le 9 mai, Jour de la victoire. Ce simple exercice a eu un écho considérable, qui a résonné jusqu'au quartier général de la police de la province de Batken, où j'ai été invité à participer en qualité de conférencier au forum sur la gouvernance organisé par le Centre local de prévention de la criminalité (CLPC). Devant plusieurs centaines de policiers et de membres des CLPC, j'ai retracé l'histoire

du modèle canadien de police de proximité et présenté ses points communs avec les CLPC au Kirghizistan. Plusieurs mois plus tard, le chef d'état-major de la police de la province de Batken m'a fait savoir qu'il se référait aux points principaux de mon exposé chaque fois qu'il parlait de police de proximité aussi bien dans la sphère policière que publique.

Si nous avons pu contribuer à un environnement de sécurité plus stable à Isfana et dans ses environs, c'est parce que nous avons été en mesure d'améliorer les relations entre les institutions publiques et la population locale. Ce rapprochement est une tâche difficile dans toute nation, quelle qu'elle soit. L'expérience que j'ai acquise au Canada, ainsi qu'à l'étranger, a renforcé ma conviction qu'une entité de police civile doit servir de pilier de soutien dans la construction d'une telle passerelle. À Isfana, les relations entre gouvernement et citoyens sont généralement marquées par l'affiliation à une tribu ou à un clan. Dès lors que l'on connaît ces affiliations, on peut utiliser ces connaissances pour ouvrir une voie au dialogue et à la compréhension. La participation à des événements publics et à des activités privées, telles que des anniversaires ou des mariages, a constitué un bon moyen de créer des possibilités d'avoir un échange constructif d'informations. Nous avons

associé à cela une évaluation continue de la manière dont la police kirghize interagit avec le gouvernement et la population.

Notre travail a été grandement facilité grâce à notre assistant kirghize de sécurité publique, Erali Paiziev. Sa connaissance des coutumes du cru, des autorités gouvernementales locales et des personnalités influentes du district de Leylek nous ont aidés à affiner notre démarche à tel point que l'administrateur du district et le maire d'Isfana entretiennent des contacts réguliers avec les membres de notre équipe auxquels ils demandent conseil et qu'ils invitent à participer à une multitude d'activités. C'est dans ces occasions que des contacts durables ont été établis dans les domaines les plus divers.

L'un de ces domaines est celui de l'engagement en faveur des jeunes. Avec nos homologues policiers, nous avons lancé la CSI Youth Reach Initiative (initiative visant à aller à la rencontre des jeunes), dans le cadre de laquelle nous avons organisé de nombreuses soirées-cinéma pour les policiers et les jeunes et des matchs de football à composition multiethnique – près de 20 activités ces deux derniers mois. L'éloge public que l'administrateur du district et le maire ont fait de notre organisation de ces activités valide l'intérêt d'intégrer les équipes de l'ISP dans les communautés qu'elles servent. Mon titre de « meilleur gardien de but » et celui de « meilleur supporter » de mon collègue russe, qui nous ont été décernés à l'issue des championnats de football du district, ont constitué un moment de fierté pour l'équipe de l'ISP. Il semblerait donc que le projet de l'ISP soit véritablement « arrivé », ici, à Isfana.

Au Kirghizistan, nombreux sont ceux, aussi bien parmi les ressortissants que les étrangers, qui perçoivent Isfana comme une localité froide et distante dotée de peu d'infrastructures publiques. Je me suis, pour ma part, rendu compte qu'il s'agit là plutôt d'une fiction que d'une réalité. Le charme d'Isfana ne réside pas seulement dans sa beauté naturelle abondante, mais aussi et surtout dans ses nombreux habitants réellement motivés et généreux. C'est grâce à eux que le projet de l'ISP a connu le succès qu'il a ici et notre équipe internationale peut affirmer avec la plus grande certitude qu'il s'agit en fait de l'emplacement le plus chaud du Kirghizistan. Pour la petite note finale, il va sans dire qu'une épingle bien particulière sur une distante carte occupera une place extraordinaire dans le cœur d'un certain officier de police canadien.

Darren Kowalchuk est sergent dans la police montée royale canadienne. Il est consultant principal de l'Initiative de l'OSCE pour la sécurité publique à Isfana (Kirghizistan) depuis février 2012.

Pour en savoir plus, consulter le site : www.osce.org/communitysecurity

L'auteur et Erali Paiziev, assistant de sécurité publique, au-dessus du village d'Andarak, mars 2012 (OSCE/Éric Gourlan)



Célébration du Jour de la victoire en l'honneur des vétérans de la Seconde Guerre mondiale, Isfana, 9 mai 2012 (OSCE/Éric Gourlan)





Pourparlers de l'OSCE à Dublin

Lorcan Clarke et Eoin O'Liathain

La Société de philosophie du Trinity College de Dublin, que les étudiants appellent simplement « la Phil », est la plus ancienne et la plus importante association d'étudiants de cette université et sert de lieu d'échanges et de débats depuis plus de 325 ans.

En octobre, la Phil a organisé un séminaire, s'inscrivant dans le cadre des « Pourparlers de l'OSCE », sur le rôle joué par la communication dans un processus de paix. Des experts en communication pour la résolution des conflits s'y sont entretenus avec des étudiants des premier et troisième cycles du Trinity College et d'autres universités dublinoises. Les participants à la discussion étaient répartis en deux groupes : « Rendre compte de négociations, orienter l'opinion publique » et « Les nouveaux médias dans le règlement des conflits »

En guise d'introduction, Eamon Gilmore, Président en exercice de l'OSCE, Tánaiste et Ministre des affaires étrangères et du commerce, a parlé de la Présidence irlandaise de l'Organisation. C'était la première fois que nous accueillions le Tánaiste à la Phil et c'était, pour les étudiants de Trinity, la première fois qu'ils rencontraient le Tánaiste dans son rôle de Président de l'OSCE. Ce dernier a évoqué

l'importance du consensus dans le règlement des conflits et les difficultés que cela entraînait. Il a également déclaré qu'il se réjouissait à la perspective du Conseil ministériel de l'OSCE en décembre, qui sera le plus important événement de ce genre jamais organisé en Irlande.

Iain Atack, chargé de cours en études internationales pour la paix et directeur de recherche au Trinity College, a fait fonction de modérateur du premier groupe. Y ont pris la parole des intervenants qui ont couvert des processus de paix et y ont joué un rôle de médiateur, dont un vétéran de la BBC, son correspondant en Irlande du Nord, Denis Murray. L'Ambassadeur Erwan Fouéré a parlé des enseignements qu'il a retirés de sa présidence du processus de règlement transnistrien et en tant que diplomate en poste en Afrique du Sud pendant la transition qu'a vécue le pays.

La deuxième session a porté essentiellement sur les médias sociaux. Le chercheur Anand Varghese, du United States Institute of Peace, a, par son exposé liminaire, donné le ton aux débats. Anand a parlé des possibilités qu'offrait l'évolution des activités en ligne pour la consolidation de la paix. Une personne sur sept dans le monde disposant actuellement d'un

Le Président en exercice de l'OSCE, Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce de l'Irlande, Eamon Gilmore, ouvre les Pourparlers de l'OSCE au Trinity College de Dublin, le 24 octobre 2012. (OSCE/Sonya Yee)



Le Graduates Memorial Building, lieu des Pourparlers de l'OSCE, au Trinity College de Dublin.

UNIVERSITY PHILOSOPHICAL SOCIETY

compte sur Facebook, il a posé la question : « Comment mettre ce gisement au service de la consolidation de la paix ? »

L'une des parties les plus remarquables de l'exposé d'Anand concernait des données fournies par bit.ly (un service utilisé par les tweeters pour réduire la longueur des liens URL) montrant que la majorité des tweets au sujet du printemps arabe ont été rédigés en Amérique du Nord et en Europe, et non pas au Moyen-Orient, ce qui va à l'encontre d'une idée reçue très répandue selon laquelle le printemps arabe serait une « révolution Twitter ».

Leonard Lidov, de Morningside Analytics, a analysé des données collectées sur Twitter pour montrer que, dans de nombreux cas, les internautes consultent tour à tour des tweets progouvernementaux et anti-gouvernementaux. Cela montre que les utilisateurs de Twitter sont, pour la plupart, exposés à des points de vue différents des leurs, de sorte que l'idée selon laquelle les utilisateurs de médias sociaux ne recherchent que des avis similaires aux leurs est erronée. Leonard a déclaré que cela donnait des raisons d'être optimistes en matière de résolution des conflits, car une exposition accrue à des vues différentes pouvait sans aucun doute être utilisée pour accroître la compréhension entre les peuples.

Le journaliste Onnik Krikorian, qui couvre le conflit du Haut-Karabakh et la région du Caucase, a critiqué les médias pour leur restriction de ce conflit à un conflit ethnique plutôt que politique, ce qui a pour effet de le perpétuer. Onnik a montré que les Arméniens et les Azerbaïdjanais étaient enclins à devenir amis sur Facebook en dépit du fait qu'ils n'étaient pas en mesure de traverser la frontière. L'effet de

ce passage virtuel de la frontière s'est fait clairement sentir, en mars, lors de la publication, sur un site d'information en ligne, d'un article critique à l'égard de journalistes azerbaïdjanais ayant des amis arméniens sur Facebook : alors qu'on attendait une vague de protestations, il ne s'est rien passé. Onnik s'est félicité de la tendance des internautes à adopter un comportement respectueux sur les sites des réseaux sociaux (en raison, partiellement, des règles relatives aux abus), ce qui donne une tonalité positive aux échanges en ligne.

La diversité des connaissances, des points de vue et des parcours des intervenants a permis d'avoir un débat passionnant et donné aux étudiants un aperçu de l'OSCE et de son action. Les étudiants ont aussi eu la possibilité de nouer des contacts avec certains des experts alors qu'ils réfléchissent à leur future carrière. Nous avons invité les intervenants à se joindre aux étudiants dans le réfectoire datant du XVIII^e siècle de Trinity College, où ils ont pu se familiariser avec certaines de nos traditions plus inhabituelles, ainsi que savourer la traditionnelle pinte de Guinness.

Lorcan Clarke est étudiant en économie au Trinity College de Dublin et président de la Société de philosophie. Eoin O'Liathain est étudiant en dernière année d'anglais et a été président de la Société de philosophie de 2011 à 2012.

Un recueil d'articles des intervenants sera présenté à l'OSCE à Vienne en décembre et sera disponible sur papier ou consultable en ligne sur le site Web de l'Organisation à l'adresse suivante : www.osce.org/oscetalks

D'État partenaire à État participant

La Mongolie rejoint l'OSCE

La Mongolie, partenaire de l'OSCE pour la coopération actif et engagé depuis 2004, est le 57^e pays à rejoindre l'Organisation. Dans une décision du Conseil ministériel adoptée par consensus au titre d'une procédure d'approbation tacite qui a pris fin à minuit le 20 novembre 2012, les États participants ont accueilli la Mongolie en qualité d'État participant de l'OSCE.

« Au nom de toute la famille de l'OSCE, je suis ravi d'accueillir la Mongolie comme nouvel État participant de l'OSCE », a déclaré le Président en exercice de l'OSCE, le Vice-Premier Ministre et Ministre des affaires étrangères et du commerce irlandais, Eamon Gilmore. « La Mongolie est depuis longtemps un partenaire asiatique pour la coopération de l'OSCE. L'OSCE est confrontée à de nombreux

défis transnationaux en matière de sécurité dans la région euro-atlantique et eurasiennne et le désir de la Mongolie de s'associer pleinement à nos efforts souligne l'importance des travaux menés par notre Organisation. »

Comme l'indique la Décision du Conseil ministériel, en devenant un État participant, la Mongolie accepte l'ensemble des engagements et des responsabilités contenus dans les documents de l'OSCE, notamment l'Acte final de Helsinki, et la Charte de Paris de 1990. L'adhésion de la Mongolie a été acceptée, étant entendu que la zone d'application des mesures de confiance et de sécurité, telle que définie à l'annexe I du Document de Vienne ne s'étendra pas au territoire de la Mongolie, à moins que le Conseil ministériel n'en décide autrement.



TOUS DROITS RÉSERVÉS

Peter Burkhard (Suisse) occupe le poste de chef de Mission de l'OSCE en Serbie depuis le 1^{er} décembre 2012. Ce n'est pas un inconnu à l'OSCE : en effet, de 2002 à 2004, il a été chef du Bureau de l'OSCE à Bakou et, de 1999 à 2002, Coordonnateur des projets en Ukraine. Diplomate de carrière, l'Ambassadeur Burkhard a été Ambassadeur de la Suisse à Cuba de 2009 à 2012 et Ambassadeur de la Suisse en Ouzbékistan, au Kirghizstan et au Tadjikistan de 2004 à 2008. Il a dirigé le groupe de travail chargé d'enquêter sur le rôle de la Suisse pendant la Seconde Guerre mondiale de 1996 à 1999 et a dirigé le groupe de planification de la politique de l'unité de coordination chargée de la présidence suisse de l'OSCE en 1996. Il parle les six langues officielles de l'OSCE.



MIKHAIL EVSTAFIEV

Lubomir Kopaj (Slovaquie) a été nommé chef de la Mission de l'OSCE au Monténégro le 1^{er} décembre 2012. De 2008 à 2012, il a été Coordonnateur des projets de l'OSCE en Ukraine. Il a occupé auparavant des postes de direction au sein du Ministère slovaque des affaires étrangères, dont le poste d'Ambassadeur au département d'analyse et de planification de la politique étrangère de 2003 à 2008 et Directeur général de la Section administrative de 2002 à 2003. Il a été Ambassadeur de la Slovaquie aux Pays-Bas de 1997 à 2000. L'Ambassadeur Kopaj a dirigé un certain nombre de missions d'observation électorale du Bureau des institutions démocratiques et des droits de l'homme de l'OSCE (BIDDH) ou a en été membre et a fait partie de la délégation de son pays au Sommet de la CSCE à Helsinki en 1992. Il parle anglais, russe, polonais, suédois et allemand.



GOHAR AVAGYAN

Sergey Kapinos, diplomate de carrière de la Fédération de Russie, a pris ses fonctions de chef du Centre de l'OSCE à Bichkek le 14 octobre 2012. L'Ambassadeur Kapinos était chef du Bureau de l'OSCE à Erevan de 2007 à 2011. Il a été Directeur adjoint du Département du Caucase au sein du Ministère russe des affaires étrangères de 2003 à 2007. Il a été conseiller principal au Département de la sécurité internationale et du désarmement au Ministère russe des affaires étrangères de 1997 à 1999 et Ministre conseiller à l'ambassade de Russie en Arménie de 1999 à 2003. Il a occupé auparavant plusieurs postes diplomatiques en Inde et au Pakistan. Il parle anglais, français, polonais, ukrainien, ourdou et hindi.

osce.org/library
e-mail: oscemagazine@osce.org

 Organisation pour la sécurité
et la coopération en Europe